



Sciences Des flots de pollution à l'intérieur de nos maisons *Page B 10*

Facebook La démocratie menacée à l'ère de la politique du 2.0 *Page B 4*

Michel David Immigration: comme un relent d'hypocrisie *Page B 5*

PERSPECTIVES

CAHIER B > LE DEVOIR, LES SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MARS 2018

Voyage virtuel sur le chemin Roxham

La Gendarmerie royale du Canada a intercepté l'an dernier 18 836 demandeurs d'asile au Québec, dont une majorité sur le chemin Roxham. Le photographe Michel Huneault a documenté près de 180 de ces arrestations pour en tirer une œuvre interactive qui nous emmène au bout de ce chemin, devenu celui de l'espoir. Présenté ici dans nos pages et sur nos plateformes numériques, ce voyage immersif rend compte de 32 moments choisis de ces traversées, survenues entre février et août 2017. Pendant 16 jours, sa caméra a saisi ces instants charnières, ces trajectoires de vies brisées. Pour Michel Huneault, assister à ces passages, c'est « observer directement l'histoire se dérouler sous nos yeux. Les guerres, les crises, les grands mouvements de populations: tout cela se passe à Roxham, concentré en quelques mètres carrés. Ce sont aussi les familles divisées, le choix radical de partir, l'espoir, la survie, la confusion ». Produit par l'ONF et exposé à Montréal au Centre Phi, à compter du 27 mars, ce récit fusionne photographies et captations sonores des arrestations. Pour préserver leur anonymat, le photographe a choisi de recouvrir les silhouettes des demandeurs d'asile d'images de tentes et de vêtements, captées en 2015, lors de la crise migratoire en Europe, jetant un pont entre ces événements qui « participent de la même histoire ».

Découvrez l'expérience de réalité virtuelle sur LeDevoir.com, en partenariat avec l'ONF et le centre Phi.



Une interception de demandeurs d'asile au chemin Roxham, à Saint-Bernard-de-Lacolle, documentées entre février et juillet 2017. Photographies composites par Michel Huneault.

Migrants sur la route de l'espoir

Le deuxième exil de Sidahmed

Franchir la frontière sans retour possible

TEXTES DE SOPHIE MONGADO

Au lendemain de l'élection de Donald Trump, Sidahmed* perd tout espoir d'avenir aux États-Unis, où il vit depuis six ans en attente d'un statut permanent. Il doit prendre une décision déchirante, celle d'un deuxième exil, la seule perspective d'avenir.

New York, Plattsburgh, Roxham: il a entendu parler de la trajectoire via les réseaux sociaux. Au bout du chemin, ce matin de janvier 2017, il n'a pas peur. « L'agent criait fort pour m'avertir que j'allais commettre un acte illégal, c'était impressionnant, mais c'était une question de survie. »

Sidahmed sait qu'il pourra déposer une demande d'asile. Il sait aussi qu'en franchissant ainsi la frontière, il perd toute possibilité de retour en arrière, annihile sa chance d'obtenir un statut aux États-Unis. Il avance, enjambe le fossé, se fait arrêter. « L'agent est devenu plus amical une fois que

« Quand tu es journaliste, on commence par briser la main avec laquelle tu écris »

je suis passé », se souvient-il.

Journaliste mauritanien, il collabore avec des médias étrangers depuis son pays natal, dénonçant parfois les exactions de son gouvernement. Son calvaire commence par du harcèlement; suivent les menaces, l'emprisonnement, la torture.

Il se souvient très précisément du bruit de la pince qui se referme sur ses phalanges pour les fracturer. « J'ai entendu d'abord, ressentit la douleur ensuite. Quand tu es journaliste, on commence par briser la main avec laquelle tu écris. »

Sidahmed a obtenu le statut de réfugié deux mois après en avoir fait la demande. Il disposait de nombreuses preuves des persécutions subies et de danger de mort. La route a été longue, mais elle a abouti.

A New York, son lieu d'arrivée, il avait enclenché les démarches pour obtenir un statut de réfugié, appris l'anglais, travaillé. Il avait rêvé d'offrir un avenir à son fils de deux ans, resté avec sa mère. Sept années se sont écoulées depuis. Sidahmed a vu son fils grandir sur Internet, déchiré entre la culpabilité et la volonté de lui ouvrir une autre voie. C'est chose faite, à présent.

Aujourd'hui, Sidahmed travaille à Montréal pour une organisation de défense des droits de la personne.

* Les prénoms ont été modifiés. Les pays d'origine ou certains détails relatifs aux témoins interrogés ont été omis pour préserver leur anonymat durant l'étude de leur demande de refuge.

L'incertitude angoissante de Nora

Une femme et ses quatre enfants refusés à l'immigration

De son passage par Roxham, Nora* garde un souvenir confus. « J'étais dans un état second, entre choc et épuisement. Quand l'agent m'a avisée de ne pas passer, tout ce que je savais, c'est qu'on ne me tirerait pas dessus. Ici, la police ne fait pas ça. Je savais à quoi m'attendre. » Derrière ses quatre enfants, Nora ferme la marche. « On nous a accueillis, rassurés. »

Nora a quitté son pays avec un visa pour les États-Unis, déterminée à se diriger ensuite vers le Canada. « Je pensais qu'on aurait plus de chances ici. » Au port d'entrée de Saint-Bernard-de-Lacolle, on la refoule en vertu de l'entente sur les tiers pays sûrs. Nora aurait préféré entrer de manière régulière. Peu informée, elle a tenté sa chance. Elle rebrousse chemin pour se rendre à Roxham.

Sa demande d'asile a été déboutée et son pays d'origine fait l'objet d'un moratoire sur les renvois: Nora se retrouve dans une situation absurde. « On estime ce pays assez

« J'étais dans un état entre choc et épuisement. Quand l'agent m'a avisée de ne pas passer, tout ce que je savais, c'est qu'on ne me tirerait pas dessus. »

dangereux pour décréter un moratoire, mais on lui refuse le statut de réfugiée », ironise son avocat.

Aujourd'hui, elle espère obtenir une décision en sa faveur dans son dossier d'examen des risques avant renvoi (ERAR), qui lui permettrait de rester.angoissée par l'incertitude, rongée par la séparation d'avec son mari — que les autorités n'ont pas laissé quitter son pays d'origine —, Nora songe parfois à repartir. Elle se ravise aussitôt en pensant à ses enfants et à l'absence totale d'avenir si elle rentrait.

Elle se souvient des obus dans le jardin, des murs de la

maison criblés de balles. Des violences subies pour s'être opposée à un groupe armé influent du pays. Elle se prend à rêver, espère ouvrir une garde-robe ici. Scolarisés à Montréal, ses enfants se voient policier, architecte, avocat. Meurtris par l'absence de leur père, il leur arrive aussi de vouloir repartir.

Nora a obtenu un soutien pour assumer les frais juridiques reliés à la défense de son dossier. Elle espère réunir assez de preuves des persécutions subies. Sans permis de travail et sans droit à aucune prestation, elle subsiste grâce à la débrouille, avec le soutien de ressources communautaires.

Dossier Sur la route de l'espoir. Migrants: des milliers de demandeurs d'asile refusés glissent dans la clandestinité. **Faith et John:** se faire arrêter pour éviter l'excision de leur fille. **Jean:** traverser deux continents en quête d'un lieu sûr. **Entrevue** avec Louise Arbour. *Pages B 2 et B 3*

SUR LA ROUTE

Des milliers de demandeurs d'asile refusés glissent dans la clandestinité



Les trois photos : interceptions de demandeurs d'asile au chemin Roxham à Saint-Bernard-de-Lacolle, documentées entre février et juillet 2017

TEXTES DE SOPHIE MANGADO • PHOTOS COMPOSITES DE MICHEL HUNEULT

Chaque année, des milliers de personnes échouent dans leur tentative d'obtenir le statut de réfugié. Toutes ne repartent pas, glissant dans la clandestinité. Les sans-papiers, le prochain enjeu migratoire au Québec?

Irène* vit dans la peur au quotidien depuis plus d'un an. Quinze mois après avoir demandé l'asile, le couperet tombait : statut de réfugié refusé. « J'ai tout sacrifié pour me sauver, je ne peux pas repartir. » Depuis, Irène vit dans l'ombre. « Je me sens honteuse. » Payée 10 \$ de l'heure pour un emploi non déclaré deux jours par semaine, elle ne s'estime pas trop mal lotie. Rongée par l'anxiété, elle s'efforce de ne pas tomber malade.

Muselée une fois dans l'ombre

Voilà quelques mois, elle a été victime de violence. Porter plainte et recevoir des soins médicaux? Impensable. Elle a cessé de fréquenter l'église de sa communauté d'origine. « Tu deviens vulnérable dès que quelqu'un connaît ta situation. » Pourquoi rester dans de telles conditions? Parce que rentrer est inconcevable. Parce que chez elle, elle a vu des collègues mourir d'exercer son métier. Parce qu'elle ne pense pas survivre si elle rentrait. « La CISR n'a pas cru à mon histoire », conclut-elle.

« Les gens qui lâchent tout ne repartiront pas. Ils viennent d'endroits où ça va très mal. Personne ne ferme sa maison, abandonne son travail, prend ses enfants sous le bras, se lance dans un tel voyage pour vivre par plaisir dans la précarité », soutient Justine Daoust-Lalande, infirmière chez Médecins du monde à Montréal.

Les estimations du nombre de personnes sans

statut oscillent fortement. De 200 000 à 500 000 à travers le pays, de 20 000 à 50 000 au Québec. À la clinique pour migrants à statut précaire de Médecins du monde, on observe une augmentation de cette clientèle. En précisant bien que les chiffres qui circulent doivent être pris avec des pincettes. Ce que l'on observe assurément, c'est la vulnérabilité de ces personnes. La peur, Rachel Laberge-Malette la voit défiler dans son bureau de travailleuse sociale. « C'est l'isolement extrême, l'absence de confiance. Même au sein de la communauté, les risques de dénonciation existent. Quelqu'un m'a dit : c'est comme si j'étais emprisonné avec moi-même. »

Délais et doutes

Pour ceux qui espèrent toujours obtenir un statut officiel, le délai de traitement actuel des demandes peut s'étendre jusqu'à 18 mois, parfois plus. Certains demandeurs d'asile rencontrés par *Le Devoir* n'avaient pas encore obtenu de date d'audition par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR). Pas dans l'attente passive pour autant, ils travaillent, apprennent le français, envoient les enfants à l'école, tentent de se faire un réseau, recommencent une vie. À la question « que ferez-vous si le Canada vous refuse le statut de réfugié », les réponses restent

24 980

C'est le nombre de **demandes d'asile** faites au Québec en 2017. On ignore combien de personnes glissent dans la clandestinité.

confuses. On ne veut simplement pas se la poser, plutôt nourrir l'espoir malgré tout.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal de la Ville de Montréal en février 2017, le principe de la ville « sanctuaire » demeure pour l'instant lettre morte. L'administration Plante a décliné notre demande d'entrevue, arguant que le dossier est « à l'étude ». Nous n'avons pas obtenu de précisions ni de réponse de la part de l'élue responsable du dossier.

Le statut de « ville sanctuaire » impliquerait de ne pas lier l'identité des personnes à leur statut sur le territoire. Par exemple, en délivrant des cartes d'identité comportant uniquement un nom et une photographie. « Une organisation comme la nôtre pourrait se porter garante de l'identité des personnes », explique Véronique Houle, directrice des opérations nationales chez Médecins du monde.

« Aujourd'hui, les personnes sans statut ne recourent pas aux services de sécurité publique en cas de besoin, de peur d'être dénoncées. Lors d'un contrôle d'identité, le Service de police de la Ville de Montréal peut vérifier le statut migratoire et communiquer avec l'Agence des services frontaliers du Canada, exécuter un mandat d'arrestation lancé par cette dernière. Une « ville sanctuaire » ne permettrait pas ce type d'intervention. »

Droits fondamentaux

Pour Louise Arbour, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour les migrations internationales, « toute personne sur un territoire devrait avoir accès aux droits et aux services fondamentaux. On n'a aucun intérêt à ce qu'une personne malade et contagieuse ne se fasse pas soigner par peur d'être expulsée. Le principe est le même pour les

« Le processus de détermination du statut de réfugié est long, et quand il se solde par un refus, que faire? Repartir? Glisser dans l'économie informelle? Le Canada va vivre cela, même si le phénomène est moindre qu'ailleurs. »

Louise Arbour

études : quel intérêt pour un pays de laisser se développer des enfants sans éducation? Ce n'est pas une question de générosité, mais bien d'intérêt collectif. Pousser vers la clandestinité est contraire à l'intérêt commun. »

L'enjeu du retour, en cas de refus d'asile, fait débat dans le contexte des négociations autour du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. « Le processus de détermination du statut de réfugié est long, et quand il se solde par un refus, que faire? Repartir? Glisser dans l'économie informelle? Le Canada va vivre cela », soulève Louise Arbour, tout en précisant que le phénomène est « bien moindre qu'ailleurs ». « On ne devrait jamais éliminer la possibilité de régulariser les personnes sans statut », conclut-elle.

Le Devoir

Un aller simple pour Faith et John*

Se faire arrêter pour éviter l'excision de leur fille

En route vers Roxham, le chauffeur de taxi prévient le couple. « On va vous dire de ne pas passer, mais il ne faudra pas vous laisser impressionner. » L'idée de commettre une infraction les effraie. « On n'est pas aventuriers, on se demandait ce qui arriverait ensuite. Est-ce qu'on allait nous renvoyer directement, nous mettre en prison? Quand le policier m'a défendu de passer, j'ai levé les bras pour montrer que j'acceptais d'être arrêté et j'ai avancé », raconte John. Faith a suivi, leur fillette dans les bras.

La famille a quitté l'Afrique de l'Ouest fin septembre 2017 grâce à un aller simple pour les États-Unis, 1500 \$ d'économies et l'intention d'y demander l'asile. Ils comprennent vite que leurs chances y sont minces. Un contact en banlieue de New York les aiguille vers Roxham. « Ce sera plus facile au Canada », leur dit-on.

En novembre, l'appartement montréalais où ils sont installés depuis deux semaines est vide. Une couverture fait office de lit. Mais ils sont en sécurité et remplis d'espoir. « Là d'où on vient, on peut se faire arrêter de manière arbitraire et plus personne n'entend parler de vous », explique John.

Au-delà de l'absence totale d'avenir (malgré leurs diplômes universitaires en comptabilité et en technologies de l'information), ce sont les pressions pour faire exciser leur fillette qui les ont poussés à partir. Ce n'est pas avant de longs mois qu'ils pourront plaider leur cause devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. D'ici là, ils auront, espèrent-ils, commencé à travailler, à se refaire une vie ici. Ils ont obtenu leur permis de travail en décembre. L'aide sociale verse 995 \$ par mois à la petite famille. Avec l'aide d'organismes communautaires et d'une église, ils ont trouvé quelques meubles et se forgent tranquillement un réseau.

Quand nous lui avons demandé de choisir un prénom d'emprunt pour ce reportage, elle a d'abord hésité quelques secondes, puis, dans un grand sourire, elle a répondu « Faith », pour foi, en anglais.

* Les prénoms ont été modifiés. Les pays d'origine ou certains détails relatifs aux témoins interrogés ont été omis, pour préserver leur anonymat durant l'étude de leur demande de refuge.



DE L'ESPOIR



Bien gérée, la mobilité peut favoriser le développement social, selon Louise Arbour

Représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour les migrations internationales, Louise Arbour espère un changement de paradigme. Au moment où les négociations du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières battent leur plein, elle estime primordial d'aborder les enjeux migratoires à l'aune de leur potentiel.

PROPOS RECUEILLIS
PAR SOPHIE MANGADO

Vous êtes à contre-courant des discours qui voient la migration internationale comme un problème, vous y voyez plutôt un moteur de développement. Pourquoi ?

Les Nations unies se sont déjà positionnées en ce sens. Avec les Objectifs de développement durable adoptés en 2015, on a établi que la migration sûre, ordonnée et régulière contribue au développement et doit être utilisée pour réduire les inégalités. En 2016, la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants [...] a préconisé de se doter de mécanismes en ce sens. Ensuite, il y a une dislocation entre la réalité et la perception.

Il faut changer la perception en ramenant des données économiques, démographiques, scientifiques pour orienter le débat vers des solutions ancrées dans la réalité. Bien gérée, la mobilité humaine est un facteur de développement. Mal gérée — ce qui est le cas aujourd'hui —, elle amène les situations chaotiques que l'on connaît.

Vous portez une attention toute particulière aux termes utilisés en matière de migration. Pourquoi ?

Le fait de recourir à de mauvais termes valide certaines perceptions. Dire que des migrants en situation d'irrégularité sont des migrants illégaux, ça évacue la source de l'irrégularité. Entre illégal et criminel, la confusion est facile. Ça évoque les passeurs, les faux passeports...

La majorité des personnes en situation d'irrégularité sont entrées régulièrement sur le territoire ; par exemple, une femme avec un visa d'étudiant d'un an, qui trouve un emploi à la fin de ses études et reste six mois de plus.

Ce n'est ni violent ni dangereux. Il faut changer le discours, en contrepois à ceux qui tirent profit des perceptions erronées qui résonnent dans l'opinion publique sur des questions identitaires et culturelles.

En recourant au terme « migrant », crée-t-on un amalgame entre ceux qui fuient et ceux qui émigrent par choix, associés aux migrants économiques ?

Aujourd'hui, on distingue les réfugiés des autres migrants, car ils sont protégés par la Convention [de 1951 relative au statut de réfugié, dite Convention de Genève]. C'est justifié par les causes de leur déplacement : la persécution implique un déplacement involontaire.

80 %

Aujourd'hui, 258 millions de migrants dépendent 80% de leur revenu dans leur pays d'accueil et en renvoient chez eux 15% — soit trois fois l'aide officielle que les gouvernements les plus riches acheminent vers des pays plus pauvres.

Mais je ne pense pas que ce soit utile pour développer des politiques en matière de migrations. Il faut se demander ce que c'est que le choix. Partir pour donner la chance à nos enfants d'accéder à l'éducation : est-ce un choix ?

La notion de migrant économique recouvre tout un éventail : des investisseurs nantis qui achètent des condos, des gens qui quittent un pays où ils ne sont pas persécutés, mais où ils n'ont aucun avenir. C'est tout ça, les migrants dits économiques. Le problème du choix, c'est que ça évoque le mérite. Et je ne pense pas que ce soit un concept utile.

Le Pacte mondial en cours de négociations doit être adopté en décembre 2018. Quelles avancées pourrait-il permettre ?

Je vois ça comme le Sommet de la Terre à Rio, en 1992, et les Accords de Paris adoptés en 2015. Rio fut le début d'une grande conversation sur l'environnement, qui a continué à évoluer pendant des décennies.

Là, c'est le début d'une conversation sur la mobilité humaine. Un sujet sur lequel les États sont très chatouilleux, gardiens de leur souveraineté, mais qui implique inévitablement l'interdépendance. Il faut donc créer une atmosphère de coopération.

Sur le plan juridique, le texte sera non contraignant. Quel poids aura-t-il ?

Certains peuvent se demander si ça vaut la peine, mais parfois, il vaut mieux miser sur une volonté de coopérer que sur des instruments contraignants. Il existe par exemple une convention sur le droit des travailleurs migrants qu'aucun pays occidental n'a ratifiée. On peut prendre dix ans à négocier un texte contraignant, mais qui finalement n'a pas d'impact dans la réalité.

L'idée, ici, est d'instaurer des mécanismes de négociation. C'est le début d'une infrastructure encourageant la coopération entre États pour



DARREN CALABRESE LA PRESSE CANADIENNE

Louise Arbour, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour les migrations internationales : « Entre illégal et criminel, la confusion est facile. »

mieux gérer ce qui autrement va se faire de manière chaotique. Ce Pacte mondial est un point de départ. Voilà dix ans, on ne pouvait même pas aborder ce genre de sujets. Les États démontreraient beaucoup de volonté pour la mobilité des biens et des capitaux, mais pas humaine. On peut donc être optimistes d'être rendus là. Il faut voir ça comme un jalon.

L'apport de la mobilité humaine pour les pays d'origine et d'accueil est-il considéré à sa juste valeur ?

Pas toujours. Prenez par exemple les transferts d'argent. Aujourd'hui, 258 millions de migrants dépendent 80% de leur revenu dans leur pays d'accueil et renvoient chez eux 15% — soit trois fois l'aide officielle que les gouvernements les plus riches envoient vers des pays plus pauvres.

Cette aide provient des impôts, donc des contribuables. Cette contribution a un impact énorme sur le développement international. Sur ce dossier-là, on pourrait faire des progrès. Notamment sur le coût trop élevé des transferts. Il n'y a aucune raison que cela coûte 7% d'envoyer de l'argent du Canada au Kenya, par exemple. Mais souvent, on se heurte, là encore, à des perceptions erronées.

En continuant à mettre en avant ce type de données, j'espère qu'on va changer la perception dans l'opinion publique, qui influence les décideurs politiques.

Le Devoir

Jean sans terre*

Traverser deux continents en quête d'un lieu sûr

Son long voyage vers l'exil a commencé en 2015, en Haïti. République dominicaine, Brésil, Pérou, Équateur, Colombie, Amérique centrale et enfin les États-Unis. Pour chaque étape, Jean se souvient précisément des dates, comme un carnet de voyage bien estampillé dans sa mémoire. « On n'oublie pas cette route-là. »

Il n'oublie pas les compagnons morts en chemin, les environnements hostiles, les pieds crevés, la faim, la soif, la peur.

Jean reste quelques mois en Floride, puis se dirige vers le Canada, convaincu que les orientations politiques américaines ne lui laissent aucune chance. « Tout le monde parlait de Roxham. » Il suit des milliers de compatriotes à l'été 2017.

« Je savais exactement à quoi m'attendre. » Jean ne se souvient pas d'avoir éprouvé une émotion particulière en franchissant la frontière. Plutôt le sentiment d'avoir atteint un but au terme d'un voyage éreintant. Il a lu de nombreux témoignages sur Internet, vu des images, sait ce qui l'attend. Traverser le fossé est presque insignifiant, une formalité de plus parmi les démarches à entreprendre en vue de demander l'asile.

Il fait gris dedans et dehors en ce matin de janvier. Les rideaux de son logement restent fermés. Jean vit sagement, allant de l'immeuble résidentiel à l'usine où il travaille, dans cette ville de région où il a pu trouver un emploi. Il vit un jour à la fois, dans l'attente. Il sait qu'il ne rentrera pas en Haïti si l'asile lui est refusé. Il tentera sa chance dans un autre pays.

« On meurt rapidement et pour pas grand-chose, là-bas. »

Enseignant, Jean collaborait avec des organismes œuvrant en alphabétisation. Victime de violence et d'extorsion, il a fini par laisser sa famille derrière lui, espérant trouver refuge ailleurs et la faire vivre un jour en lieu plus sûr.

Jean attend une décision de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) pour le début du printemps.

* Les prénoms ont été modifiés. Les pays d'origine ou certains détails relatifs aux témoignages interrogés ont été omis, pour préserver leur anonymat durant l'étude de leur demande de refuge.

Jean vit sagement, allant de son logement à l'usine où il travaille, dans cette ville de région où il a pu trouver un emploi. Il vit un jour à la fois, dans l'attente. Il sait qu'il ne rentrera pas en Haïti si l'asile lui est refusé. Il tentera sa chance dans un autre pays.

Stone. Le monde est stone.

ÉLISABETH VALLET



Depuis son élection, l'actuel occupant de la Maison-Blanche a maintes fois encensé le président philippin et sa guerre contre la drogue. Or Duterte ne s'embarrasse pas de considérations morales. Ses moyens sont radicaux : intimidation des défenseurs des droits de la personne et campagnes d'assassinats pour « éliminer » ceux que l'on suspecte de participer au trafic de stupéfiants et les militants qui « feraient obstruction à la justice » (12 000 morts selon Human Rights Watch, dont des journalistes et des enfants). Pour autant, Donald Trump n'a eu de cesse de montrer, lors de sa controversée visite à Manille en novembre, sa grande complicité avec le président philippin.

Tellement complice, en fait, que le président américain s'est délibérément inscrit dans la même veine, lundi dernier : dans un discours prononcé au New Hampshire (qui cultive les records dans cette crise des opioïdes), il a affirmé que, si le gouvernement fédéral n'est pas prêt à durcir le ton et à exécuter les (plus gros) trafiquants, il « gaspille son temps ».

Ce qui pouvait être entendu comme d'énormes errements d'un président en mal de ferveur électorale a toutefois pris une autre teinte lorsque le ministre de la Justice Jeff Sessions a produit, mercredi, une directive à l'attention des procureurs fédéraux leur enjoignant de requérir la peine de mort dans les cas où « de grandes quantités de drogue sont en cause ».

Pourtant, les bases juridiques qu'utilisent Sessions dans sa note n'ont jamais permis d'invoquer la peine capitale sans homicide. S'il y a de fortes probabilités que les recours qu'intenteront les associations de défense des droits de la personne établissent l'inconstitutionnalité de cette décision, il reste que le signal est fort : la guerre contre la drogue vient d'atteindre un autre niveau en terres états-unienues.

Ce combat mené par les États-Unis à l'issue de la guerre froide est un enjeu « intermestique », se situant à la fois en politique interne et en politique étrangère.

C'est pour cela qu'il a en partie redéfini les relations du pays avec ses voisins d'Amérique latine. En retour, des mesures comme les vagues d'expulsions des membres du Gang MS13 vers l'Amérique centrale à compter de la présidence Clinton, tout en contribuant à déstabiliser un peu plus des pays comme le Salvador, ont en définitive renforcé ce groupe aux États-Unis, par effet de ressac. Il ne faut donc pas s'étonner que le président américain ait choisi de lier, du même souffle, le Gang MS13, la politique migratoire, le mur et la crise des opioïdes qu'il a, à juste titre, défini comme une urgence nationale de santé publique en octobre dernier.

Les États-Unis sont aux prises avec une crise sans précédent, qui pour une deuxième année consécutive fait régresser l'espérance de vie des Américains. Selon les données des Centers for Disease Control and Prevention, 64 000 personnes sont mortes (officiellement, car les chiffres sont semble-t-il beaucoup plus élevés) d'une surdose aux États-Unis en 2016 — l'équivalent de la ville de Granby qui disparaîtrait en douze mois. Or, au-delà du drame humain que l'organisme Altarum dit ne pas pouvoir évaluer justement (déstruction des familles, stress induit par une précarité économique accrue, détresse des enfants), l'impact économique — en perte de productivité, en coûts de santé et de justice pénale, en service d'aide à l'enfance — est estimé à 1000 milliards de dollars depuis 2001, montant auquel on pourra ajouter 500 milliards d'ici 2020.

Le traitement envisagé par le gouvernement demeure symptomatique et privilégie la répression plutôt que la prévention. Si le président a annoncé de manière grandiloquente qu'il donnait une fraction de son salaire au département de la Santé pour appuyer sa lutte contre les opioïdes, les mesures prises touchent essentiellement l'accroissement des pouvoirs des agents fédéraux (l'Interdiction Act promulgué en janvier 2018) et l'usage par la Drug Enforcement Administration des données de prescriptions transmises par les pharmaceutiques pour découvrir les médecins délinquants. Par contre, il y a toujours un directeur par intérim à la tête de la Drug Enforcement Agency et l'enveloppe votée sous Obama pour appuyer les États fédérés n'a pas été renouvelée. L'adoption par le Congrès d'un budget substantiel pour lutter contre les opioïdes ne palliera pas le déclin vertigineux du budget des agences concernées (Office of National Drug Control, Substance Abuse and Mental Health Services Administration) et des programmes sociaux.

Dès lors, le « carnage » évoqué par le président dans son discours d'intronisation continuera de frapper de plein fouet la « classe ouvrière » et les Blancs. Ceux-là mêmes qui ont voté massivement pour lui.



De San Diego à New York, ils sont des milliers, ces jeunes qui s'engagent politiquement pour demander un contrôle plus strict des armes à feu. Ici, des élèves de Los Angeles préparent leurs banderoles et affiches pour la manifestation intitulée Marche pour nos vies, qui doit avoir lieu dimanche. Plus de 500 000 personnes sont attendues dans les rues d'un peu partout au pays pour l'occasion.

ARMES À FEU

La force de la jeune colère

Plus d'un mois après la tragédie de l'école Marjory Stoneman Douglas, des adolescents de partout aux États-Unis s'appêtent à lancer une grande marche

ISABELLE HANNE
à Washington

« C'était un jour comme les autres. Pourtant, ce jour-là, j'ai dû utiliser le cadavre d'un camarade de classe pour me protéger des balles. Ça fait 36 jours, et rien n'a changé. »

Il y a un mélange de sanglots et de rage dans la voix d'Aalayah Eastmond. L'élève de 16 ans, à l'école Marjory Stoneman Douglas, dans la ville de Parkland, en Floride, s'exprimait jeudi dans une salle de conférence du Capitole, à Washington. Le 14 février dernier, Nikolas Cruz, un ancien élève de son établissement, armé d'un fusil d'assaut, a tué 17 personnes — 14 élèves et trois professeurs. Le nom « Parkland » suffit depuis à évoquer ce carnage. Une tuerie parmi d'autres dans un pays miné par la violence des armes à feu, mais qui a déclenché une émotion et une mobilisation nationales inédites. Samedi, les élèves rescapés de Parkland seront en tête de cortège pour demander des législations plus fermes sur les armes à feu. La capitale fédérale américaine attend environ 500 000 personnes, dont beaucoup de jeunes, pour la « Marche pour nos vies » (Marche pour nos vies), également organisée dans des centaines de villes du pays.

En amont de cette manifestation, les tenants d'un contrôle plus strict sur les armes semblent bien vouloir battre le fer tant que les médias regardent. A Washington, les jours précédant la marche, ont foisonné réunions municipales, débats publics, veillées religieuses et autres préparatifs logistiques — notamment pour proposer des centaines de logements gratuits aux adolescents qui déboulent des quatre coins du pays. Avec cette volonté, affichée, de laisser la place aux jeunes.

Avec ou contre nous

Lors de la conférence de presse au Capitole, où ont été présentés plusieurs projets de loi et expériences locales concluantes (contrôles des antécédents stricts et obligatoires, possibilité de faire retirer, sur décision d'un juge, une arme à un individu jugé dangereux par ses proches, etc.), il y avait bien une poignée de sénateurs en pointe sur le sujet. Des élus, des procureurs, des policiers, et des représentants d'associations qui militent pour mieux encadrer l'accès aux armes depuis des décennies, habitués à n'entendre en réponse guère que leur écho. Mais ce jour-là, ce sont les visages juvéniles des lycéens de Parkland que sont venues capter les nom-

breuses caméras. Et notamment celui de David Hogg, 17 ans, l'une des figures du mouvement #NeverAgain, qui a émergé aux côtés de sa camarade Emma Gonzalez. Tous deux font la tournée des plateaux télé du pays, chouchoutés comme des stars. Chemise blanche, joues lisses et coiffure impeccable, le nouvel activiste assène son message : « Il y a 435 membres dans la Chambre des représentants, et pourtant, un tiers n'a jamais pris position sur la question des armes. Je demande donc à nos représentants, dès aujourd'hui, de le faire publiquement, pour que leurs électeurs sachent où ils se situent. Et pour ceux qui ont pactisé avec la NRA [la National Rifle Association, le principal lobby des armes], c'est très simple : aux prochaines élections, ce sera terminé pour vous. Soit vous êtes avec les enfants, soit vous êtes avec la NRA. La question des armes n'est pas un problème républicain, ni un problème démocrate. C'est un problème américain. »

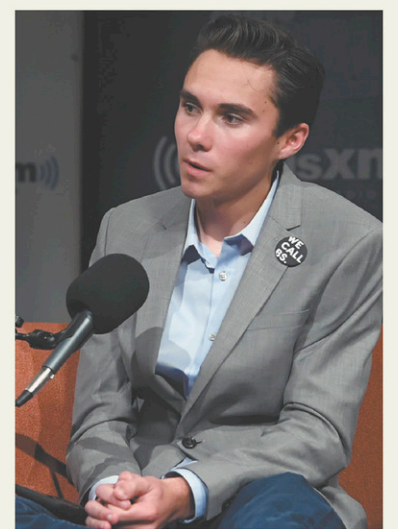
Questionné sur la suite du mouvement, Hogg évoque de nouvelles grèves des étudiants, prévues le jour anniversaire de la tuerie de Colombine, le 20 avril, ou la perspective des élections de mi-mandat, en novembre prochain, où seront remis en jeu les sièges de l'intégralité de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat. « Notre colère, c'est presque de l'adrénaline dans ce combat, même si ça nous vide émotionnellement », reconnaît-il. « On veut des événements tous les mois », enchaine Aalayah. Puis, à l'adresse des parlementaires : « Réglez le problème, ça nous évitera de nous répéter. »

Les jeunes de Parkland, leur spontanéité et leur engagement ont créé des vocations. A quelques kilomètres de là, dans une église luthérienne d'Annandal, en Virginie, terne et spacieuse, au bord d'une artère passante, qui accueille le visiteur avec un drapeau LGBT, des dizaines d'adolescents peignent, découpent et colorient. Pinceau dans une main, téléphone intelligent dans l'autre : ce jeudi après-midi, ils préparent leurs pancartes pour la marche de samedi. Ils viennent de plusieurs écoles du district, et l'événement a été organisé par Students Demand Actions, un jeune mouvement qui essaime depuis Parkland.

Appel à l'action

Pour la plupart, le 14 février, mais surtout la réaction des jeunes du lycée endeuillé, a été un électrochoc. « J'ai toujours su que la violence armée était un énorme problème dans le pays, tout en me disant qu'on ne pouvait rien y

« Soit vous êtes avec les enfants, soit vous êtes avec la NRA. La question des armes n'est pas un problème républicain, ni un problème démocrate. C'est un problème américain. »



David Hogg, 17 ans, figure du mouvement #NeverAgain

LARRY FRENCH AGENCY
FRANCE-PRESSE / GETTY IMAGES

faire », se rappelle Ivy, 17 ans, en peignant en rouge les lettres de sa pancarte (« La NRA, tu as du sang sur les mains »). « Mais de voir les lycéens de Parkland tenir tête aux adultes, de voir qu'ils n'avaient pas peur, et surtout, qu'on les écoutait, ça m'a vraiment donné envie de m'engager. »

Une table plus loin, McKay Evans analyse le succès du mouvement, les doigts barbouillés de peinture : « Ce sont des jeunes bien éduqués, qui savent s'organiser et utiliser les réseaux sociaux. » La jeune fille va, pour la première fois, voter en novembre. Elle se revendique militante, et milite pour de nombreuses causes. « C'est vraiment génial ce que font les lycéens de Parkland, transformer cette tragédie en action. Je me souviens très bien, en tant que membre de la communauté LGBT, de l'après-Orlando. Très vite, les gens disaient : "C'est trop tôt pour politiser la chose." Mais ils ont tellement attendu qu'ensuite, il n'y avait plus personne pour les écouter. »

Ces adolescents, parfois très jeunes, se retrouvent à gérer des pages Facebook, à coordonner des actions avec des dizaines d'établissements, à chercher des commanditaires pour obtenir du matériel, à décrocher leur téléphone pour faire bouger leurs élus. « On a moins d'heures de sommeil que d'habitude », dit Michael McCabe, qui coordonne Students Demand Actions dans plusieurs districts, visiblement galvanisé par l'expérience. « Mais mes parents me soutiennent. » « Hier, il était interviewé par le *New York Times*, ce qui est à la fois dingue et génial, renchérit sa mère, Jennifer, assise à côté. Il n'a peur de rien, quand je le vois prendre son téléphone pour appeler des sénateurs. Ces jeunes ont tous ce défaut magnifique : l'impatience. Ils ont une énergie dingue et ne sont pas cyniques. C'est un

mouvement mené par ces jeunes, et franchement, les adultes ont de quoi avoir honte. »

Cheveux roses, Converse aux pieds et chemise à carreaux nouée autour de la taille, Ella Wogaman, l'organisatrice de cet atelier pancarte, regarde la salle d'un air satisfait. La jeune femme se prépare à commencer ses études en enseignement musical, mais elle envisage sérieusement de « prendre une option en politique ». « Je suis très contente qu'on nous écoute, mais en même temps, ça m'agace de comprendre pourquoi c'est nous, ou les jeunes de Parkland, qui recevons l'attention : nous sommes tous blancs, ou presque, issus de familles de classe moyenne supérieure dans des banlieues confortables. Alors qu'on sait très bien que les populations les plus touchées par les violences armées sont les gens de couleur en milieu urbain. »

Pour Miranda, ado de 12 ans et appareil orthodontique aux dents, le réveil est surtout venu d'un incident dans son établissement. « Un mois après Parkland, l'agent armé de notre école — il y en a dans toutes les écoles d'Alexandria — a vidé son chargeur sans faire exprès dans son bureau. Personne n'a été blessé, mais une balle a traversé le mur jusqu'à la salle de sciences. Je me suis dit que cette histoire d'armer les professeurs [le Congrès a récemment voté le budget pour financer cette mesure] était vraiment dingue. Quand on voit ce qu'il se passe avec un professionnel bien entraîné... » Sa voisine, quelques années de plus, s'agace : « Je n'ai plus assez de place sur ma pancarte ! J'ai mal calculé mon coup. » Elle écrit les noms de tous les jeunes tués lors de fusillades dans les écoles américaines.

PERSPECTIVES

SCANDALE CAMBRIDGE ANALYTICA-FACEBOOK

Bienvenue dans la politique du 2.0

STÉPHANE BAILLARGEON

Méfiez-vous des milliardaires. C'était un des titres du *Washington Post* cette semaine dans la foulée de l'affaire Cambridge Analytica-Facebook.

Le cabinet britannique a utilisé sans leur consentement des données de millions de comptes du réseau social américain pour mettre au point un logiciel permettant de prédire et d'influencer le vote des électeurs. La mécanique a servi pendant la dernière campagne présidentielle américaine. Les dirigeants de Cambridge Analytica ont en plus été filmés en caméra cachée en train de vendre des services illégaux de manipulation politique.

L'affaire Cambridge Analytica-Facebook s'arrime au scandale de la désinformation en ligne de pirates présumés russes intervenus dans les dernières élections présidentielles. « Les milliardaires ne nous sauveront pas », ironisait donc le célèbre journal de la capitale américaine, d'ailleurs propriété du fondateur d'Amazon, probablement l'homme le plus riche du monde. L'analyse proposait un parallèle entre le président Donald Trump et Mark Zuckerberg, fondateur de Facebook. Tout semble les séparer, à commencer par la coiffure et les costumes (ah! le *look cool* du gamin gris). Pourtant, au total, les deux ont formidablement réussi en manipulant des masses par leurs promesses d'améliorer le monde.

Les travaux récents du professeur de sciences politiques Thierry Giasson portent sur des sujets connexes, les stratégies numériques de communications partisanes, gouvernementales et citoyennes, le marketing politique et électoral, le cadrage médiatique des enjeux sociaux. Les révélations de Cambridge Analytica ne le surprennent pas.

« Ça fait six ans que je travaille sur les stratégies numériques des partis politiques, ça fait six ans que je parle à des stratégies qui pratiquent une analyse très poussée des bases de données, dit au *Devoir* le professeur de l'Université Laval. Il y a eu des reportages sur ces sujets. On sait que le Parti conservateur du Canada a développé la Constituency Information

System Management [CISM], une base de données très performante à laquelle sont intégrées des données achetées. »

L'industrie du conseil politique est moins développée au Canada qu'aux États-Unis, où les firmes fournissent aussi de l'expertise pour enquêter sur les adversaires de leurs clients. Les relations d'affaires entre les partis d'ici et les firmes de publicité ou de sondage semblent d'abord se développer au sommet des organisations, par accointance idéologique.

Le professeur explique que tous les grands partis au Québec colligent des informations sur leurs électeurs potentiels. C'est le nouveau nerf de la guerre politique. Le Parti québécois a été pionnier en la matière avec une base datant de 2012 liée à une plateforme de mobilisation (L'Atelier, devenu *monpq.org*). Le Parti libéral est beaucoup plus discret sur ses pratiques.

« Les données s'accumulent sur une base volontaire dès qu'on se branche, explique le professeur. Les partis demandent aux gens de fournir des informations en présumant qu'ils consentent à leur utilisation. On tient pour acquis qu'il y a une espèce d'entente tacite et morale entre l'internaute et le parti. »

Protégez-nous!

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada estime que l'intégrité du processus électoral est menacée lorsque les partis politiques ne sont pas assujettis aux lois qui encadrent l'utilisation et la gestion des renseignements personnels des citoyens. Dans une entrevue accordée à La Presse canadienne, le commissaire Daniel Therrien a dit qu'il s'agit là d'une lacune importante dans la loi canadienne. Il soutient que les partis politiques devraient être eux aussi soumis aux lois qui régissent l'utilisation des renseignements personnels, afin de prévenir toute manipulation de l'information dans le but d'influencer le vote.

matation dans le but d'influencer le vote.

Au Québec, la ministre responsable de l'Accès à l'information, Kathleen Weil, a dit être inquiète des révélations récentes, « surtout lorsqu'on voit que ces informations peuvent être utilisées pour détourner la démocratie ». Thierry Giasson souhaiterait autant de vigilance de la part des élus.

« La ministre Weil aurait dû dire qu'elle prend la situation très au sérieux et que le gouvernement est en train de revoir la Loi électorale, dit-il. Il faut se demander comment nous pourrions davantage protéger la vie privée et la vie démocratique dans le contexte nouveau qui nous définit maintenant. Personne ne fait cet exercice en ce moment, et certainement pas dans les partis politiques, qui sont les derniers à vouloir s'autoréguler parce qu'ils bénéficient du système et de ses failles. »

Le politologue dit aussi que les directeurs généraux des élections au fédéral et au provincial devraient tenir des discours beaucoup plus musclés et critiques sur cette question. Il rappelle qu'en France, les partis n'ont pas le droit d'acheter de données. L'Union européenne a de son côté réclamé cette semaine une « protection totale » des données personnelles.

« Le problème ne vient pas seulement de la collecte de données personnelles: il découle de ce que l'on fait avec ces données et des effets de ces informations sur nos démocraties. C'est ce lien qu'on oublie de faire. Il y a une incidence sur la vie démocratique. Quand on dresse le profil des électeurs, quand on cible les messages, on atténue l'espace public, on atténue le bien commun. On crée des micro-publics, des micro-débat. On développe des programmes pour répondre à ces intérêts très particuliers. Certains électeurs deviennent plus importants que d'autres, et ça, c'est très problématique en démocratie puisque le vote de chaque citoyen est censé avoir autant d'importance. »

Le Devoir

Comme un relent d'hypocrisie

MICHEL DAVID



Dans son édition du 30 octobre 2008, *Le Devoir* titrait: « Yolande James dévoile le plan d'intégration du gouvernement Charest. Les immigrants devront s'engager à respecter les valeurs québécoises. »

« Notre défi, c'est de vivre ensemble dans le respect de chacun: le Québec dit oui à l'immigration à condition que les immigrants s'intègrent à notre société », avait déclaré le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en présentant la « Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise » rédigée par son ministère.

Après avoir pris connaissance des principes fondamentaux qui sous-tendent la Charte des droits et libertés de la personne, les nouveaux arrivants devaient — et doivent toujours — signer la déclaration suivante: « Comprenant la portée et la signification de ce qui précède et acceptant de respecter les valeurs communes de la société québécoise, je déclare vouloir vivre au Québec dans le cadre et le respect de ses valeurs communes et vouloir apprendre le français, si je ne le parle pas. »

Il n'était pas prévu de leur faire passer un examen pour vérifier dans quelle mesure ils comprenaient ce à quoi cela les engageait concrètement ni d'expulser qui que ce soit, mais M^{me} James avait été on ne peut plus claire: « Si la personne ne veut pas signer et s'engager, elle ne pourra pas venir. »

Les réactions avaient été immédiates. Dans une lettre ouverte au premier ministre Charest, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes clamait son indignation: « Cette mesure ne peut que renforcer le clivage entre le "nous" et le "vous" qui divise déjà la société québécoise. [...] Cette approche divise plus qu'elle ne rassemble. Elle prône le soupçon et les préjugés face à l'étranger. »

« D'obliger les immigrants à signer une telle déclaration est anti-québécois et anti-canadien », avait renchéri le président du Conseil musulman de Montréal, Salam Elmenyawi. On croirait entendre le premier ministre Couillard pourfendre le « test des valeurs » de la CAQ. Le déshirage de chemises des derniers jours dégageait comme un relent d'hypocrisie.

◆ ◆ ◆

C'est bien connu, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Au printemps 2007, la percée fulgurante de l'ADQ dans l'électorat francophone à la faveur de la crise des accommodements raisonnables avait failli renvoyer les libéraux dans l'opposition. Il fallait à tout prix s'en rapprocher, de la même façon qu'au moment de proposer son « test des valeurs », au printemps 2015, François Legault cherchait désespérément à sortir son parti de la marginalisation à laquelle le condamnaient la polarisation autour de la question nationale.

Dix ans après la Déclaration sur les valeurs de 2008, ce ne sont plus les francophones, mais les anglophones que le PLQ cherche à racoler. Lors de la course à la direction, M. Couillard avait poussé les hauts cris quand Raymond Bachand avait proposé la nomination d'un ministre responsable des relations avec la communauté anglo-québécoise. Pas question de « diviser la société québécoise » en créant « deux classes de citoyens », disait-il.

Quand les électeurs anglophones ont semblé vouloir secouer quelque peu la tutelle libérale, M. Couillard a découvert que la proposition de M. Bachand était finalement la meilleure façon de s'assurer qu'ils soient traités comme des « citoyens de première classe ». Il est vrai que M. Legault change d'idée avec une fréquence inquiétante, mais le premier ministre est lui-même loin d'être un modèle de constance.

◆ ◆ ◆

L'idée qu'un « contrat moral » entre les nouveaux arrivants et la société québécoise soit la condition d'une intégration réussie est bien antérieure à la Déclaration de 2008. C'est un autre gouvernement libéral — celui de Robert Bourassa — qui en avait avancé le principe en 1991 dans son Enoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. « Étant donné que l'immigration constitue un privilège qu'accorde la société d'accueil, il est légitime qu'elle fasse connaître ses attentes aux immigrants, si possible dès l'amorce du projet migratoire, afin que ceux-ci apprennent graduellement à les partager », peut-on y lire.

« La collectivité d'accueil est donc en droit de s'attendre à ce que les immigrants, comme l'ensemble des citoyens, respectent les lois et les valeurs qui la gouvernent et s'enracinent en terre québécoise en apprenant à connaître et à comprendre leur nouvelle société, son histoire et sa culture. » Cette phrase aurait facilement pu être extraite d'un document du PQ ou de la CAQ. Les libéraux auraient intérêt à se relire.

De la théorie à la pratique, il y a un pas qu'il faut parfois se garder de franchir trop rapidement. L'ADQ ne s'était attirée que des sarcasmes, en 1994, quand elle avait inclus dans son programme un « contrat social » par lequel les immigrants s'engageraient à « s'établir, à vivre et à prospérer en français au Québec ». Dans son rapport publié en 2008, la commission Bouchard-Taylor estimait néanmoins que les principes formulés dans l'Enoncé de 1991 étaient toujours valables. Dix ans plus tard, cela demeure vrai.

Le Devoir

Société connectée, dépendance programmée

Des chiffres du Pew Research Center montrent que 26 % des adultes américains et 39 % des 18-29 ans sont « presque constamment en ligne »

PHILIPPE PAPINEAU

Au réveil, vous défrichez votre fil Twitter pour savoir ce qui se trame dans l'actualité. Au travail, votre page Facebook est toujours ouverte et vous êtes à l'affût de la moindre notification. Dans le métro, vous avez abandonné votre livre pour fouiner sur Instagram et espérez avoir reçu quelques gratifications sur votre dernière publication. Et parfois le soir, en plein visionnement d'un film (sur Netflix), vous vous surprenez à agripper sans raison valable votre téléphone intelligent pour savoir ce qu'il y a de neuf en ligne.

Vous avez dit dépendance? Rassurez-vous (en quelque sorte), car vous n'êtes pas seuls. Et si chaque utilisateur a sa part de responsabilité, les coupables de notre surconsommation numérique ont souvent pignon sur rue dans la Silicon Valley.

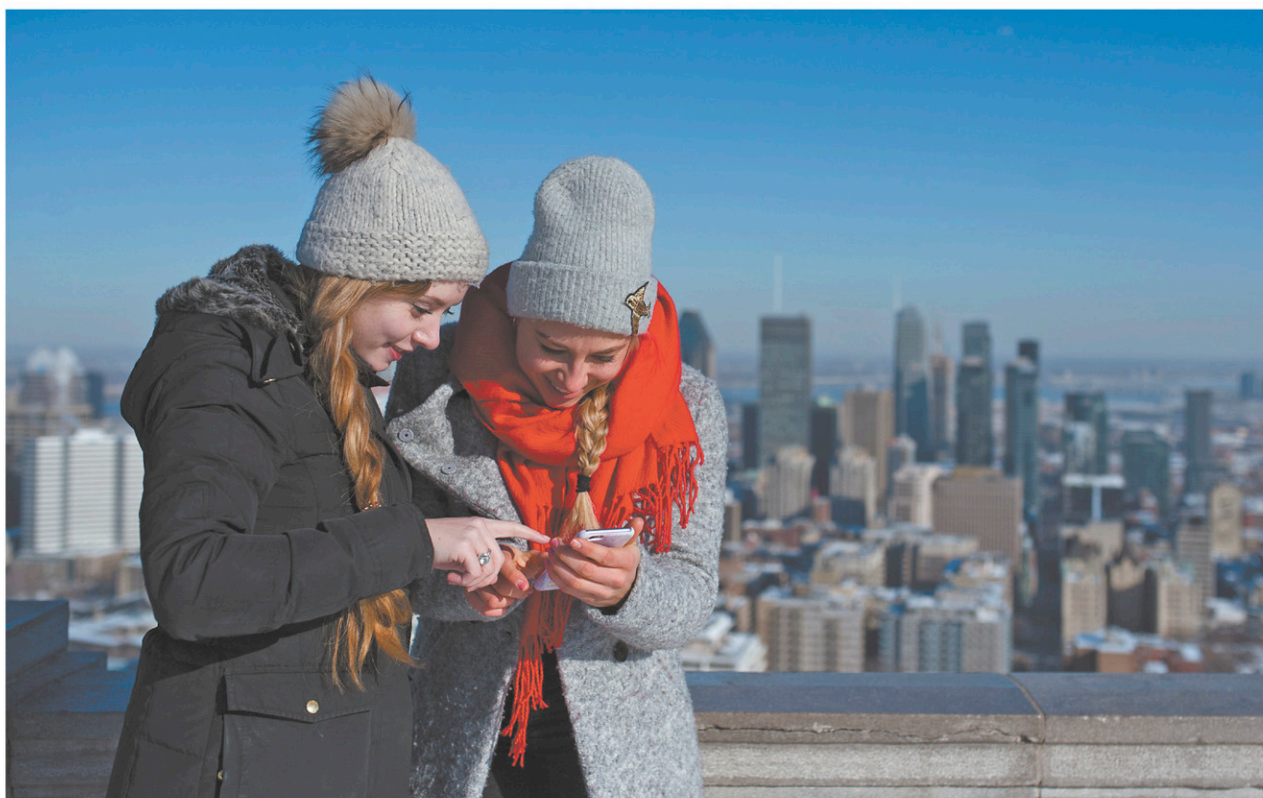
Les chiffres d'abord. Le Pew Research Center a dévoilé la semaine dernière des statistiques montrant que 26 % des adultes américains disaient être en ligne « presque constamment ». Une hausse de 5 points de pourcentage par rapport à 2015.

Et cette proportion passe à un astronomique 39 % pour les 18-29 ans et à 36 % pour les 30-49 ans. Plus globalement, le coup de sonde effectué début janvier révèle que 77 % des Américains vont en ligne au moins une fois par jour.

Au Québec, les plus récents chiffres de l'organisme de recherche et d'innovation CEFRIO montrent qu'en 2016, 67 % des Québécois dotés d'un téléphone intelligent l'utilisaient « au moins une fois par jour » pour accéder à Internet, un ratio qui est de 54 % pour ceux qui se connectent « plusieurs fois par jour ».

Si les statistiques sur la présence quasi permanente en ligne progressent, c'est d'abord parce que la technologie mobile est beaucoup plus au point et les accès, presque permanents, souligne Jonathan Roberge, de la Chaire de recherche du Canada sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle.

« Quand on est passé à la téléphonie intelligente, on a traversé le mur du son, d'une certaine manière, illustre-t-il. La mobilité, c'était un défi incroyable, on ne s'en rendait déjà plus vraiment compte. Il n'y avait pas de signal dans le métro avant et tout le monde vivait sans. Aujourd'hui, si tu embarques dans le wagon et qu'il n'y a pas de signal,



CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR

Les compagnies de la Silicon Valley savent exploiter nos failles pour nous rendre accros à la technologie.

tu deviens complètement fou!» Même plusieurs avions fournissent le wifi, ajoute M. Roberge, ce qui était inimaginable il y a quelques années à peine.

Pour Nadia Seraiocco, docteurante en communication et chargée de cours à l'UQAM, il ne faut pas oublier le fait qu'aux États-Unis, « les plans de données [des entreprises de télécommunications] sont très avantageux. Ce qui fait que les gens sont toujours en contact avec un ailleurs quand ils sont quelque part! »

Autre facteur, ajoute M^{me} Seraiocco: celui du « cord cutting ». De plus en plus de personnes abandonnent leur ligne de téléphone à domicile et leur service de câblodistribution pour se rabattre sur leur téléphone mobile.

Le désir d'être connecté

Individuellement, et collectivement aussi, nos téléphones intelligents modifient nos besoins d'interactions.

« Ce sont des machines ultrapuissantes, et il faut apprendre un peu mieux à s'en servir, croit Catherine Mathys, journaliste techno aussi chargée du cours Culture mobile à l'Université de Montréal. On est un peu dans l'adolescence de notre utilisation de la mobilité. C'est arrivé très vite, c'est une vague, c'est hégémonique, cette affaire-là. »

Certes, l'occasion fait le larron.

Si on peut se connecter, pourquoi ne pas le faire tout le temps, partout, jusqu'aux toilettes, tiens. Mais il y a davantage, estime Jonathan Roberge. « Il y a plus que simplement un accès qui est possible, il y a un accès qui est souhaité, à la limite. Il y a une désirabilité de se connecter, il y a une valeur sociale, culturelle, dans l'idée de la connectivité. »

Le modèle d'affaires

Mais il ne faut pas être dupe, dit Catherine Mathys. Si nous alimentons nous-mêmes notre dépendance, les technologies que nous utilisons ont bien souvent été pensées pour profiter de nos failles. De nombreuses entreprises et plusieurs consultants « font leur pain et leur beurre » du fait que nous sommes accros, dit-elle. « Les outils qui sont développés dans la Silicon Valley ne sont pas développés pour notre bien-être, mais pour capter notre attention et créer des dépendances. »

Jonathan Roberge parle même de modèle d'affaires. « La connectivité, ou la surconnectivité, c'est un modèle d'affaires pour les grands opérateurs, les Google, Facebook et Amazon », qui pour plusieurs se dirigent rapidement vers un Internet « ubiquitaire », avec des outils sans écran comme Google Home ou Amazon Echo. « C'est du capitalisme des données, c'est le moteur

de la croissance de consommation du Web, tout est organisé pour que les individus accroissent leur usage », ajoute M. Roberge.

Des pistes de sortie

Après une prise de conscience de sa consommation d'Internet peut-être abusive, Nadia Seraiocco a décidé d'installer sur son téléphone l'application Moment, qui calcule le temps passé à l'écran et le nombre de fois qu'elle y retournait.

« Écoute, c'était presque quatre heures par jour! C'était beaucoup. Et quand j'étais plus conscientisée, ça baissait à deux heures. Parce que j'arrêtais d'aller vérifier tout le temps pour rien. »

Et il y a les notifications, qui sont de véritables hameçons numériques. Avec ses étudiants, Catherine Mathys a fait un test l'automne dernier. Ceux-ci devaient désactiver ces avertissements sur leur téléphone pendant deux jours. Finis les messages lumineux qui apparaissent, les mentions que tel ou tel ami a aimé un statut Facebook.

« Quand on voit une notification, on ne peut pas s'empêcher d'aller voir, il y a une espèce d'anticipation, on secrète de la dopamine, et on a besoin d'aller voir ce que contient ce message-là », résume Catherine Mathys.

Le Devoir

PERSPECTIVES

BUDGET DE QUÉBEC

L'heure H pour le milieu culturel

Les nouveaux règlements en taxation des géants du Web et la politique culturelle sont attendus de pied ferme

Les attentes sont grandes... et Québec ne fait rien pour les dégonfler: le budget Leitão qui sera déposé mardi s'annonce comme le plus important en matière de culture depuis des lustres. Tour d'horizon.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Habitué au rôle de figurant lors de la présentation des budgets, le secteur culturel pourrait profiter cette année d'une visibilité rare dans le même exercice. Voire jouer un premier rôle, laisse entendre Québec.

«Ce ne sera pas un budget où la culture va passer sous le radar, au contraire», assure une source gouvernementale. «Le budget qui sera déposé mardi et le dépôt prochain de la politique culturelle seront l'occasion de dévoiler d'autres actions afin de soutenir nos créateurs, nos industries culturelles et nos grandes institutions», soumet plus officiellement le cabinet de la ministre de la Culture, Marie Montpetit, par la voix de son attaché de presse.

Chose certaine, Québec est attendu de pied ferme par le «milieu», thème générique qui désigne un ensemble de compagnies, de créateurs, de producteurs, de diffuseurs... «S'il y a un *momentum*, c'est maintenant, et si on l'échappe, ce serait catastrophique», résumait récemment David Lavoie, coprésident du Conseil québécois du théâtre (CQT).

«Les attentes sont très grandes», acquiesçait jeudi Hélène Messier, p.-d.g. de l'Asso-

ciation québécoise de la production médiatique (AQPM). Cela, à cause du contexte de présentation de ce budget: forcément préélectoral — les élections auront lieu le 1^{er} octobre —, il s'annonce particulièrement généreux. Après des années d'austérité/rigueur, il y a des surplus à redistribuer un peu partout.

Déjà, cette semaine, le cabinet de M^{me} Montpetit attribuait à la «bonne performance de l'économie du Québec» sa décision-surprise de financer l'Orchestre symphonique de Montréal (7,5 millions) et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (2,8 millions) — pour simplement les aider à «poursuivre leur mission», sans projet particulier. «Le gouvernement dispose de revenus additionnels qui nous permettent de dégager certaines marges de manœuvre», expliquait-on alors.

Mais il y a autre chose qui gonfle les attentes: le dépôt très attendu du plan d'action de la politique culturelle du gouvernement se fera dans les jours suivant le budget — le plan initial prévoyait une présentation avant Noël 2017. Selon nos informations, le budget de mardi permettra de comprendre l'ampleur du projet que Québec a entre les mains.

C'est le morceau vers lequel les yeux des intervenants sont

«S'il y a un momentum, c'est maintenant, et si on l'échappe, ce serait catastrophique»

David Lavoie, coprésident du Conseil québécois du théâtre

rivés. «On attend le plan d'action et ses mesures concrètes [pour mettre en œuvre la politique culturelle], dit Hélène Messier. On s'attend donc à ce que budget donne la marge de manœuvre financière nécessaire au ministère pour pouvoir implanter ce plan d'action.»

Elle rappelle qu'il «y a eu beaucoup de travail fait avec le milieu» depuis le lancement de ce chantier, il y a deux ans. «Québec a reçu plus de 450 mémoires, il y a eu un forum où les gens se sont exprimés, un comité a été formé sur les conditions socio-économiques... On espère que tout ce travail portera ses fruits.»

Netflix et autres

Autre élément qui retiendra l'attention de tous: l'enjeu de la taxation des produits intangibles offerts par les géants du Web. Avant même le dépôt des orientations de la politique culturelle canadienne par Mélanie Joly en septembre, son homologue québécois, Luc Fortin, avait indiqué au *Devoir* que Québec était prêt à agir seul dans ce dossier. C'est-à-dire? Apporter les changements législatifs nécessaires

pour que les produits comme ceux offerts par Netflix soient soumis à la TVQ.

Tout indique que le budget Leitão concrétisera cette intention souvent répétée depuis. Jeudi, Carlos Leitão a confirmé qu'il «y aura des mesures» dans son budget de la semaine prochaine, «des mesures très intéressantes et très structurantes. On va adresser [sic] cette question» de la taxation. Ottawa a toujours dit que Québec était libre d'agir à sa guise s'il souhaitait agir.

Une question demeure à cet égard: est-ce que les sommes récoltées seront ultimement réservées au financement de la culture? C'est là une demande claire des différents intervenants... en plus de celles présentées ci-dessous:

Doubler le budget. Tous les intervenants joints cette semaine se rallient derrière une demande exprimée en février par la coalition La culture, le cœur du Québec: que le gouvernement fasse passer d'ici trois ans de 1,1% à 2% la part du budget que Québec consacre à la culture.

Selon les calculs de la Coalition, qui regroupe 44 orga-

nismes, cela reviendrait à ajouter près de 1 milliard à 1,2 milliard de dollars actuellement octroyé par Québec. Appuyée par une étude, la demande a été présentée au gouvernement lors des consultations prébudgétaires.

Christine Bouchard, porte-parole de la coalition et directrice générale d'En piste (le regroupement national des arts du cirque), estime tout à fait «raisonnable» cette revendication, malgré l'ampleur de la demande. «Dans le 1,1% actuel, on parle souvent de subventions aux artistes, mais on oublie que ça sert aussi à beaucoup d'autres choses, notamment des services aux citoyens — l'accès aux bibliothèques, des infrastructures, etc.», dit-elle.

Aider la production télé et cinéma. À l'AQPM, Hélène Messier espère que le crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise (qui porte sur les dépenses de main-d'œuvre), qui était de 45% jusqu'en 2014, sera rétabli au même niveau. Les libéraux l'avaient ramené à 36% en début de mandat, avant de l'augmenter à 40% en 2015. «Le but est de réussir à augmenter les budgets de production, dit M^{me} Messier. Les budgets, à l'heure actuelle, sont moindres qu'il y a dix ans. On produit plus d'heures de télé, mais avec moins d'argent.»

Dans le même espoir d'aide à la production, l'AQPM souhaite une augmentation de 5 millions du budget de la SO-

DEC (Société de développement des entreprises culturelles du Québec). L'association plaide pour que la SODEC finance non seulement des longs métrages, mais aussi des productions télévisuelles. Une augmentation identique — 5 millions — est demandée pour bonifier le budget de Télé-Québec.

Donner de l'air à la musique. La directrice générale de l'ADISQ (Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo), Solange Drouin, a un chiffre en tête pour mardi: 12,25 millions pour les entreprises qu'elle représente.

Le calcul s'appuie sur des besoins exprimés par l'ADISQ à l'automne 2016. Pour aider les producteurs de musique à s'adapter aux mutations induites par la popularité des services d'écoute en ligne, l'ADISQ demandait une aide spéciale de 15 millions au gouvernement québécois.

Québec a partiellement répondu à la demande dans le budget 2017, avec 5 millions en soutien au secteur de la musique québécoise. De même, en octobre 2017, le ministère publiait un Plan d'action pour la musique, d'une valeur de 8,4 millions. Mais il y avait là cumul de plusieurs sommes déjà existantes, estime M^{me} Drouin. «L'aide supplémentaire réellement annoncée pour les entreprises de la musique ne s'élève qu'à 2,75 millions sur les 8,4 millions», dit-elle.

Le Devoir

BIODIVERSITÉ

Urgence d'agir, pour éviter le pire

L'humanité détruit en accéléré la vie sur la Terre, constate la communauté scientifique

À force d'ignorer la destruction en accéléré de la vie sur la Terre, l'humanité est en train de saboter les conditions essentielles à sa propre survie. Tel est le message lancé cette semaine par la communauté scientifique internationale, réunie en Colombie pour faire le point sur la crise sans précédent de la biodiversité et inciter les décideurs politiques à agir, enfin, avant qu'il ne soit trop tard.

ALEXANDRE SHIELDS

Il est devenu malgré lui le symbole de notre impuissance collective à enrayer le déclin de plusieurs espèces emblématiques de la faune menacée à l'échelle de la planète. Le dernier rhinocéros blanc mâle du Nord, est mort cette semaine au Kenya. Sa disparition sonne le glas d'une espèce qui comptait encore 700 individus il y a de cela une quarantaine d'années.

Les rhinocéros, dont toutes les espèces sont aujourd'hui en voie de disparition, ne sont toutefois pas des cas à part. En fait, au cours du siècle écoulé, deux espèces de vertébrés ont disparu chaque année en moyenne sur la Terre. Et le déclin de plusieurs milliers d'autres espèces se poursuit inexorablement, selon ce que nous rappellent constamment les rapports scientifiques faisant état de la situation de la biodiversité dans le monde.

À preuve, la «liste rouge» de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ne cesse de s'allonger. Les données compilées par le réputé organisme sur la base de travaux scientifiques ont jusqu'à présent permis d'évaluer la situation de 91 523 espèces animales et végétales. De ce nombre, 11 783 sont qualifiées de «vulnérables», 25 821 sont «menacées», 8455 sont «en danger» de disparition et 5583 sont en danger «critique».

Extinction massive

Jamais, dans toute l'histoire de l'humanité, le déclin a-t-il été aussi rapide et dévastateur. Et rien ne semble vouloir stopper cette érosion de la vie sur la seule planète où la vie soit possible. Si bien que les scientifiques réunis cette semaine en Colombie, dans le cadre du sommet de la Plateforme inter-

gouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), n'ont pas hésité à qualifier la situation actuelle de «sixième extinction massive», la première depuis la disparition des dinosaures, il y a de cela 65 millions d'années.

«C'est une expression qui est pertinente, dans la mesure où on constate une perte très, très rapide à l'échelle humaine, mais qui est également massive», a fait valoir jeudi la secrétaire exécutive de l'IPBES, Anne Larigauderie, en entrevue au *Devoir*. Contrairement à l'extinction des dinosaures, probablement imputable à la chute d'une météorite, celle-ci est provoquée directement par l'activité humaine, a-t-elle ajouté. Cette extinction massive est en effet due à l'exploitation abusive des ressources, à la dégradation accélérée des terres, à l'urbanisation croissante, au développement industriel, aux bouleversements climatiques et aux espèces invasives.

«Nous sommes en train de saboter notre propre bien-être à venir!» a lancé à l'Agence France-Presse Robert Watson, président de l'IPBES. «Cette tendance alarmante menace des économies, des moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la qualité de vie des populations partout» dans le monde, ont aussi déclaré les experts à l'origine de quatre rapports de 600 à 900 pages chacun, publiés vendredi.

Ces rapports, qui synthétisent les données de plus de 10 000 publications scientifiques portant sur les différentes régions du globe, ont été analysés par plus de 750 experts et décideurs de 115 des 129 pays membres de l'IPBES réunis toute la semaine à Medellín, en Colombie. Ils constituent la synthèse la plus précise et la plus révélatrice de l'état de dégradation



Des milliers d'espèces sont présentement menacées. C'est le cas du léopard de l'Amour, une sous-espèce vivant dans le sud-est de la Russie. Avec à peine une cinquantaine d'individus vivant dans la nature, cette espèce est en danger critique d'extinction.

de la biodiversité sur la Terre.

Passer à l'action

Au-delà des constats «sombres», Anne Larigauderie estime toutefois qu'il importe d'agir dès maintenant pour tenter d'inverser la tendance actuelle. Selon elle, la protection de la biodiversité constitue d'ailleurs un enjeu environnemental aussi crucial que la lutte internationale contre les changements climatiques.

Mais pour que ce constat se généralise, elle juge urgent de sensibiliser les citoyens, les décideurs politiques et les acteurs économiques à l'importance des services «écosystémiques» liés à la biodiversité. «La biodiversité sous-tend un ensemble de production de services et de biens matériels, comme la production de nourriture, de produits pharmaceutiques ou encore le contrôle de la qualité de l'eau. La biodiversité a une valeur intrinsèque et immatérielle, mais elle fournit également un ensemble de services qui contri-

buent au bien-être humain», a expliqué M^{me} Larigauderie.

«On espère que les gouvernements vont trouver, dans les rapports, ce dont ils ont besoin pour pouvoir appuyer leurs décisions sur la biodiversité et ainsi avoir un impact sur celle-ci», a-t-elle ajouté. «Nous devons prendre la biodiversité en compte dans notre façon de gérer l'agriculture, la pêche, la forêt, la terre», a expliqué de son côté le président de l'IPBES, Robert Watson, conscient que la population mondiale va continuer à croître, donc ses besoins aussi. «Le monde gaspille environ 40% de la nourriture qu'il produit [...] Si nous pouvions réduire le gaspillage de nourriture, nous n'aurions pas nécessairement à doubler sa production dans les 50 prochaines années», a-t-il suggéré.

Appel au Canada

Pour Sophie Paradis, directrice pour le Québec de la branche canadienne du Fonds mondial pour la nature (WWF),

le gouvernement de Justin Trudeau doit d'ailleurs absolument être attentif aux mises en garde de la communauté scientifique internationale. «Malgré nos grands espaces naturels, le Canada n'est pas du tout à l'abri des reculs de sa biodiversité. Nous constatons un déclin de plusieurs espèces», a-t-elle prévenu.

Dans son plus récent rapport *Planète vivante Canada*, publié en 2017, le WWF a analysé la situation de 900 espèces de vertébrés, réparties dans environ 3000 populations à travers le pays. «La moitié des espèces connaissent un déclin majeur depuis 1970. Ces espèces nous indiquent clairement que notre environnement se porte de plus en plus mal», a souligné M^{me} Paradis.

Enseignant au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable de l'Université de Sherbrooke, Marc-André Guertin est lui aussi d'avis que la biodiversité s'érode au

Canada et au Québec, même s'il n'existe pas de portrait fiable à l'heure actuelle. «Notre capital de biodiversité a tendance à s'éffriter. Il n'y a qu'à regarder l'état de nos espèces en péril, comme les caribous. Mais on se contente habituellement de constater les déclin sans s'interroger sur les causes de ceux-ci et de la pression sur la biodiversité. Et ces causes sont liées à nos pratiques, notamment en matière d'aménagement du territoire.»

M. Guertin juge d'ailleurs qu'il serait primordial de repenser le développement économique, de façon à préserver les milieux naturels. «On veut découpler la croissance économique de la croissance des émissions de gaz à effet de serre. Il faudrait faire la même chose avec la biodiversité, et donc découpler la croissance de la destruction de la nature. Mais c'est une question dont on parle très peu au Canada.»

Le Devoir

LE SAVON,
C'EST POUR LE CORPS.
LA BOÎTE,
C'EST POUR LE BAC.



Pour savoir tout ce qui va dans le bac
et continuer à bien récupérer :

RECYC-QUEBEC.GOUV.QC.CA

RECYC-QUÉBEC
Québec 



Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

ÉDITORIAL

DÉBOURDEMENTS PRÉÉLECTORAUX

L'arme de l'immigration

Attisés par la nature identitaire de l'enjeu, les esprits des élus s'échauffent quand ils échangent, ou plutôt s'interpellent, sur l'immigration. Philippe Couillard accuse François Legault d'être carrément contre les étrangers. De leur côté, tant le Parti québécois que la Coalition avenir Québec font des propositions du réalisme desquelles on peut douter. Or l'immigration au Québec est une question complexe qui ne fait pas bon ménage avec les simplifications politiciennes.

Il y a deux ans, le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, sortait de son chapeau la proposition de soumettre les immigrants à un test de «valeurs» et à un test de français trois ans après leur arrivée. En cas d'échec, l'immigrant serait invité à quitter le Québec. À cette époque, la CAQ cherchait sans doute à attirer l'attention alors que Pierre Karl Peladeau portait ombrage au chef caquiste.

Les failles dans cette proposition sont si nombreuses qu'on se demande comment François Legault pourra s'y tenir. Un premier os: le Québec ne peut expulser un immigrant, une prérogative du gouvernement canadien.

Quant au test des valeurs, François Legault a déjà reconnu qu'il serait d'une simplicité telle que n'importe quel immigrant pourra le réussir, même ceux qui n'auraient pas l'intention d'en respecter les préceptes.

Finie la connaissance du français comme critère premier dans la sélection des immigrants, s'est hasardé le chef caquiste. On comprend qu'il veut ainsi répondre aux vœux des gens d'affaires prêts à embaucher des travailleurs qualifiés même s'ils ne parlent pas français. Ils l'apprendront à l'usine, font valoir les capitaines d'entreprise. C'est peut-être vrai en Beauce, dans les Bois-Francs ou en Abitibi, mais c'est une autre paire de manches sur l'île de Montréal. Une telle proposition, si elle était appliquée, n'augurerait rien de bon pour l'usage du français au travail dans la région métropolitaine.

Pour sa part, Jean-François Lisée y est allé de 20 propositions visant une meilleure intégration des immigrants. La plupart des mesures envisagées, qui portent notamment sur la reconnaissance des acquis professionnels et la lutte contre la discrimination, tombent sous le sens. Mais c'est quand il est question d'exigences linguistiques que Jean-François Lisée a sauté par-dessus le cheval, pour employer une expression populaire. Il veut que tous les immigrants que sélectionne le Québec, y compris leur conjoint ou leur conjointe, possèdent une connaissance intermédiaire ou avancée du français avant même de débarquer au Québec.

Le problème, c'est que le Québec risque de manquer de candidats qualifiés, à moins de réduire ses exigences en matière de compétence professionnelle. Qui plus est, la diversité eu égard à la nationalité des candidats à l'immigration compte dans leur sélection. Au ministère, on ne le crie pas sur les toits, mais on estime que l'intégration des immigrants peut s'avérer difficile s'ils proviennent en trop grand nombre du même pays ou de la même région du globe.

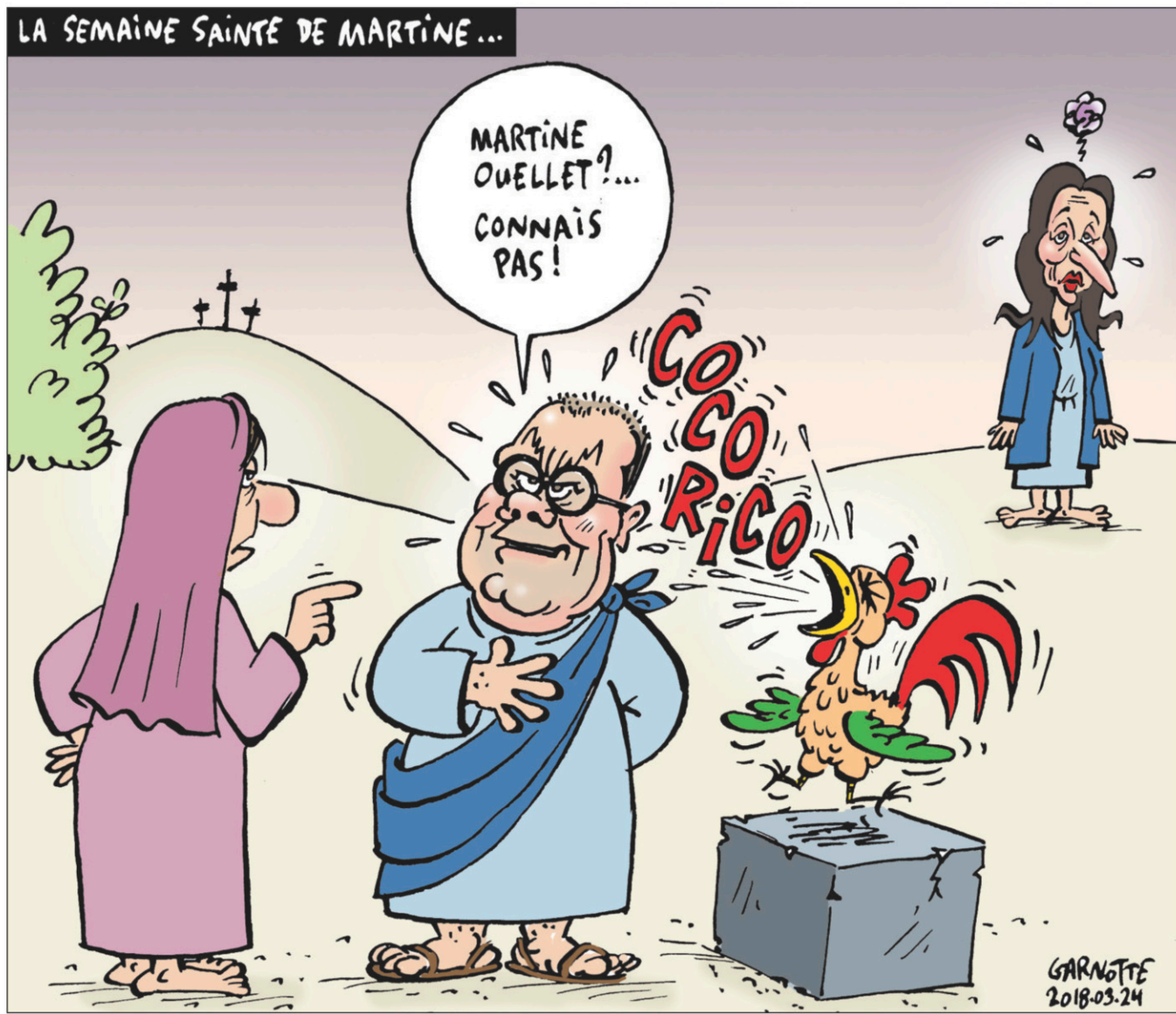
En matière d'intégration, le bilan du gouvernement Couillard est médiocre. La francisation des immigrants va de mal en pis: seulement le tiers des immigrants qui ne connaissent pas le français suivent les cours de français qui leur sont offerts. Près de la moitié des immigrants allophones optent pour l'anglais lorsqu'ils font un transfert linguistique. Le Québec peine à attirer des immigrants francophones: moins de la moitié des candidats sélectionnés connaissent le français — l'objectif du gouvernement est de 85%. Philippe Couillard a beau s'émouvoir des pénuries de main-d'œuvre en région, l'immigration aide peu à y remédier puisque la vaste majorité des nouveaux arrivants s'installe dans la région de Montréal. Les immigrants y sont écartelés entre deux légitimités nationales — canadienne et québécoise; les libéraux ne s'en plaignent pas puisque cela accroît leur emprise politique.

Dans cette atmosphère préélectorale et délétère, les libéraux n'hésitent pas à associer les positions de leurs adversaires en matière d'immigration — la CAQ, de nos jours — au nationalisme ethnique ou à la xénophobie. Le PQ et la CAQ auraient certes intérêt à ajouter une dose de réalisme à leurs propositions. Ils ne doivent surtout pas succomber à la tentation de présenter l'immigration comme une irrépressible menace. Inversement, nous saurions gré aux libéraux de cesser d'accuser d'intolérance tous ceux qui refusent d'annoncer que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjointes PAUL CAUCHON, VÉRONIQUE CHAGNON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU,
 DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

La montagne pour tous et en toute sécurité

J'observe, ébahi, le débat sur le projet (pilote) de bloquer la circulation automobile de transit sur le mont Royal dès juin. Pour louable que soit l'objectif de rendre encore plus vert notre joyau montréalais, ceci sera source de moult inconvénients pour tout le monde fréquentant ce lieu unique pour s'y revigorer, se remplir les poumons, le découvrir, le montrer ou y passer un bon moment, y compris cyclistes et piétons. On peut d'ores et déjà prévoir en effet un encombrement de la circulation dans les rues entourant la montagne, comme l'avenue des Pins et Côte-Sainte-Catherine, mais aussi sur la voie Camillien-Houde même, en raison des deux culs-de-sac se faisant face au sommet. Plus de voitures passeront au même endroit, et plus souvent. L'air sur et autour de la montagne n'en sera aussi que plus pollué.

Clément Ouimet n'a pas été heurté par un véhicule faisant le transit par la montagne. La circulation plus dense sur le versant oriental rendra encore plus tentant de faire un virage à gauche illégal à la hauteur du belvédère est pour simplement faire demi-tour, faute d'une autre solution. Il conviendrait en fait d'aménager au plus vite une manière d'accéder à ce belvédère et de le quitter en toute sécurité, tant en montant qu'en descendant. Et ce, en installant un ar-

rêt obligatoire et un virage protégé à gauche aux deux extrémités dudit belvédère. Cela aiderait aussi à réduire la vitesse.

Toute autre solution ne comprenant pas ceci n'améliorera pas la sécurité des piétons et cyclistes sur la voie Camillien-Houde. Les automobilistes inconscients et imprudents ne manquent pas, hélas, et il y en aura encore davantage à cet endroit avec la fin du transit automobile, et plus de victimes innocentes.

Je suggère que le projet-pilote et ce qui suivra se limitent à installer une guérite quelque part entre la maison Smith et le lac des Castors empêchant le transit seulement aux heures de pointe, les mêmes par exemple que pour les couloirs de bus sur Côte-des-Neiges en semaine. Avec une vigilance policière appropriée, et des panneaux de signalisation annonçant cela aux deux entrées du parc pour les véhicules. On ne toucherait pas ainsi aux aménagements essentiels du parc et il continuerait d'être possible de montrer aux visiteurs les trois belvédères (Westmount, Chalet et Est) en un seul parcours sur la montagne.

Soyons logiques et pratiques tout en pensant aux gens, en particulier les moins jeunes ou ceux mal desservis par le transport en commun, pour qui l'accès et la jouissance de ce lieu impliquent l'utilisation d'une automobile.

Yvon Turcotte
 Le 18 mars 2018

La solidarité se construit

J'appuie la lettre publiée dans votre édition du 22 mars intitulée «Pour l'égalité femmes/hommes: oui à la combativité, non à la mesquinerie». Et j'ajouterais que, parmi ces personnalités politiques que sont aussi les dirigeants syndicaux à tous les niveaux ainsi que nos collègues syndicaux et du milieu communautaire, nombreux sont ceux qui se sont levés en assemblée ou en réunion pour nous appuyer, nombreux sont ceux qui ont poussé à la roue pour enraciner nos revendications et nous aider à les mettre en œuvre. Sans ces collègues, certains pas n'auraient pu être franchis car, en s'affichant ouvertement, ces collègues ont contribué à lever les obstacles qui freinaient l'adhésion à l'équité salariale, au régime d'assurance parentale, aux congés parentaux, au harcèlement sexuel, aux services de garde, et j'en passe. Il est parfois difficile de travailler dans des organisations mixtes, comme un parti politique, un syndicat ou un organisme communautaire, pour une militante féministe, mais mon expérience m'a appris que la solidarité, cela se construit avec le temps, même si parfois, et même souvent, cela nous semble une éternité. Et pour cela, je ne renierai jamais la contribution de mes collègues.

Nicole de Sève
 Montréal, le 22 mars 2018

LIBRE OPINION

La loi 164 et les victimes collatérales de l'opacité

DANIEL TREMBLAY
 Journaliste à la recherche

Nos élus, dans un élan presque unanime (sauf ceux de QS, qui ont voté contre), viennent d'adopter à la sauvette (sans consultation publique et en urgence) une loi qui modifie un des fondements et des principes de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Une loi visant directement à ajouter une nouvelle couche de protection à l'opacité gouvernementale, au moment même où des journalistes doivent protéger leurs sources devant les tribunaux. D'un seul élan, la ministre Kathleen Weill, responsable de l'accès à l'information, vient de faire plusieurs victimes collatérales: la transparence de l'État, l'obligation de rendre des comptes et le droit à une justice civile équitable... et les orphelins de Duplessis.

Avec l'adoption de la loi 164, nous, les millions de citoyens du Québec, sommes tous devenus un peu «orphelins» de notre droit fondamental à être informés des motifs «réels» des décisions de l'État. Concrètement, nos législateurs refusent qu'une partie publique des mémoires ministériels, tout comme les analyses des ministères qui ont nourri les décisions gouvernementales, soit publique malgré les tribunaux.

Dans un souci de vérité et d'intégrité professionnelle, je me débats justement depuis près de 10 ans afin de rendre publiques des parties de mémoires ministériels concernant

les raisons qui ont motivé le Québec à offrir des sommes dérisoires (entre 15 000 \$ et 60 000 \$) comme aide de subsistance aux anciennes pupilles de l'État qu'étaient les orphelins de Duplessis.

Comme journaliste, je me questionne notamment sur la manière dont notre gouvernement a voulu «régler l'affaire». Surtout que le Québec ne leur a reconnu aucun dommage, malgré des allégations d'abus sexuels et physiques.

J'ai essayé quatre refus en accès, avant que la Commission d'accès à l'information ne confirme qu'une partie des documents était publique, après 12 jours d'audience. Le procureur général contesta cette décision, mais tous les tribunaux ont confirmé que les documents auraient dû être accessibles. Au grand dam de nos élus, qui ont décidé de contourner les obligations légales en adoptant une loi massue, rétroactive, pour limiter la transparence publique.

Peu de compassion

C'est un fait troublant de voir aussi peu de compassion pour les victimes du passé de la part de ces mêmes élus qui prétendent aujourd'hui vouloir mieux défendre les victimes d'abus sexuels à l'avenir. Depuis plus de 35 ans, les gouvernements successifs ont dissimulé sciemment, aux orphelins de Duplessis, des documents publics, préférant distiller des demi-vérités, ce qui ne leur a pas permis de tourner la page et de cicatriser leurs blessures. Blessures qui vont malheureusement continuer de

se gangrener, avec la connivence presque unanime de nos élus!

La portée des modifications à la loi sur l'accès à l'information dépasse donc largement la poignée de dollars que le gouvernement croit pouvoir gagner en évitant des poursuites en responsabilité civile, ou en faisant disparaître des preuves dans des recours en dommages.

Dans les faits, la députatation québécoise dans son ensemble s'est attaquée au fragile équilibre démocratique existant entre les différentes lois prédominantes du Québec, comme celle de l'accès à l'information, la Charte des droits de la personne, et le Code civil. Sciemment, nos élus ont choisi d'ignorer les mises en garde de la Commission d'accès à l'information et du Protecteur du citoyen, sur les effets dominos non négligeables que peut engendrer cette loi bâclée. L'Assemblée nationale a refusé d'entendre l'avertissement de la FPJQ, du Conseil de presse et du père de la loi d'accès, Jean Paré, sur les risques pour notre démocratie.

A long terme, quel impact aura votre contre-exemple sur la transparence déjà anémique des organismes publics au Québec? Ne sera-t-il pas tentant pour certains gestionnaires publics de vouloir cacher leurs squelettes, quand le gouvernement fait disparaître tout le placard?

Et il y a la responsabilité ministérielle. Qui se sentira responsable de rendre des comptes au Québec si notre propre gouvernement dissimule sa responsabilité ministérielle sous le tapis?

Sans compter que cette loi est un affront direct à notre inestimable tradition parlementaire. Nos anciens législateurs se sont battus âprement pour jeter les bases de la démocratie législative, en obligeant les ministres à être responsables devant l'Assemblée nationale et devant les citoyens. Notamment en forçant l'instauration d'une partie publique dans les documents ministériels.

D'autres faits me navrent. Nos élus se sont voté une clause d'immunité, offerte sur un plateau d'argent à tous les ministres passés, présents ou futurs, ainsi qu'à tous les fonctionnaires. Oui, un «no fault», contraire au Code civil du Québec adopté en 1991.

À l'époque, le Québec était en retard sur le reste du Canada, qui avait aboli la non-responsabilité en dommages de la Couronne. Le Code civil établit qu'il faut examiner la responsabilité de l'État à travers la preuve qu'on a.

Or, c'est le mot «preuve» que les députés ont omis de retenir ici. Une preuve se bâtit autour des faits, des documents (notamment ministériels) et des affidavits. Sans preuve, aucun décideur n'est véritablement responsable, ni sur la place publique ni devant les tribunaux!

Un dernier fait: ministres et députés, de tous les partis confondus, votre mutisme presque total quant au conflit d'intérêts pourtant patent du gouvernement dans ce dossier est assourdissant! À quelques mois des élections, vous avez fait honte à votre peuple et à vos électeurs!

IDÉES

Desjardins doit revenir à l'idéal coopératif

LUC DESJARDINS

Maire de la municipalité de Ripon ainsi que les maires et préfets de la MRC de Papineau et de la Vallée-de-la-Gatineau

La survie des guichets Desjardins de Ripon et de Plaisance, dans la Petite-Nation, comme celle des guichets de la vallée de la Lièvre et du Bas-du-Fleuve, ne peut être réduite à une simple question de rentabilité. Loin de là. Ces fermetures interpellent la nature même du mouvement coopératif, fondement de toutes ces caisses — jadis populaires — qui émaillent le paysage socio-économique de notre coin de pays depuis près d'une centaine d'années.

Alphonse Desjardins écrivait en 1910, au sujet des coopératives d'épargne et de crédit : « Ce n'est pas le capital qui domine, qui fait la loi et règle tout, mais c'est la personne. Le capital n'est que l'accessoire, non le principal. Les personnes éprouvant les mêmes besoins, à la recherche des mêmes satisfactions légitimes, mais frappées de la même impuissance économique se réunissent, et par une entente basée sur la justice et l'intérêt de tous, forment ces sociétés (les caisses) où règne une parfaite égalité. »

Les pionniers de nos caisses populaires avaient compris que seul un mouvement bâti sur l'entraide et la coopération pouvait permettre aux petits épargnants de combattre les abus des grandes banques anglo-canadiennes. Aussi, au fil des décennies, les adhérents ont-ils afflué par milliers, par millions, fondant plus de 1600 caisses populaires dans les villes et villages du Québec, ainsi qu'au sein de collectivités francophones ailleurs au pays.

Est-il besoin de rappeler qu'il y a à peine un demi-siècle, plus de la moitié de ces caisses populaires desservaient des communautés rurales, pendant que dans les régions urbaines, la

paroisse locale servait souvent d'encadrement. De ces élans de solidarité a jailli un vif sentiment d'appartenance dont Desjardins récolte aujourd'hui les fruits — avec plus de cinq millions de membres. Des membres, rappelons-le, pas des clients...

En 1991, le Québec comptait près de 1500 caisses populaires Desjardins. Aujourd'hui, avec les fusions et fermetures, il en reste 422, avec quelque 800 centres de services. Nos villages abritaient autrefois une caisse populaire complète, devenue par la suite un simple centre de services qu'on a ensuite remplacé par un guichet automatique... qui doit maintenant disparaître. Nous ne sommes pas seuls, dans la Petite-Nation, à subir un tel scénario. D'autres localités québécoises en sont aussi victimes. De 2012 à 2017, près de 500 guichets automatiques Desjardins ont été débranchés!

Tenir compte de la spécificité socio-économique

Dans les régions rurales, les membres des caisses apprécient la portée de l'évolution technologique et ses répercussions importantes sur les habitudes financières de tous et toutes. Les innovations y sont accueillies avec autant de réalisme qu'à l'ombre de la Place Ville-Marie. Ces sociétaires ne sont-ils pas, cependant, en droit d'espérer — d'exiger même — que la direction du mouvement coopératif tienne compte de leur spécificité socio-économique? Ainsi que l'affirmait la Fédération québécoise des municipalités, « l'argent comptant est utilisé pour toutes sortes d'activités locales et est au cœur de la vie économique de plusieurs de nos municipalités en milieu rural. En ce sens, les effets de la disparition d'un guichet dans ces milieux sont multiples et ne se limitent pas aux difficultés de transiger en espèces. »

Les justifications de fermeture sont invariablement économiques. Les guichets seraient déficitaires à cause d'une baisse d'achalandage. Mais les critères de rentabilité ainsi que les

sommes exactes en jeu restent nébuleux. Ce qui est clair et connu, c'est que le Mouvement Desjardins — malgré tous ces guichets en difficulté — a engrangé 2,15 milliards de dollars d'excédents avant ristournes en 2017 et que le président de la Caisse Desjardins de la Petite-Nation reconnaît qu'elle est en très bonne santé financière et capable de maintenir le guichet de Ripon... et d'autres.

En annonçant 320 millions de dollars en ristournes aux membres, le président du Mouvement Desjardins a affirmé son intention d'augmenter les excédents et les ristournes. Rien sur l'esprit coopératif. Rien sur les besoins des petites localités. Rien sur la justice et l'intérêt de tous. Rien sur la « parfaite égalité » des membres. Le capital domine désormais, et non la personne. Il nous apparaît même que le capital est devenu « le principal souci » du mouvement coopératif, et non « l'accessoire » comme le voulaient Alphonse Desjardins et ces millions de membres qui ont uni leurs épargnes pour créer le vaste réseau Desjardins.

En axant ses énergies sur les objectifs financiers au lieu de s'occuper de ses membres, Desjardins « a perdu son âme », affirmait récemment l'ancien président du Mouvement, Claude Béland. Nous, les maires des municipalités soussignées, sommes d'avis que Desjardins peut revenir à l'idéal coopératif sans nuire à sa rentabilité. Diverses solutions ont été mises en avant pour conserver les services de proximité, y compris les guichets, à l'extérieur des grandes villes. Nous allons exercer toutes les pressions possibles sur Desjardins pour en arriver à des ententes satisfaisantes et défendre les droits des membres des régions rurales.

Les membres de nos caisses se mobilisent en vue de faire annuler des décisions de fermeture, et se disent prêts à envisager la destitution de conseils d'administration au besoin. Que Desjardins se le tienne pour dit! Cette fois, les membres entendent occuper la place qui leur revient de droit dans leur mouvement coopératif.

Cacher ce Sénat

KONRAD YAKABUSKI



Ce n'est pas en raison de notre paralysie constitutionnelle que nos sénateurs nouvellement indépendants auraient pu acquérir la légitimité qui échappait à leurs collègues à l'époque où la Chambre haute se vautre dans les scandales. Les Canadiens demeurent plus convaincus que jamais qu'un Sénat rempli de non-élus n'a sa place dans une démocratie moderne.

Mais un petit groupe de sénateurs indépendants nommés par le premier ministre Justin Trudeau, auxquels se sont joints quelques sénateurs de plus longue date, pensent qu'en démontrant le sérieux de leur travail, ils peuvent convaincre les Canadiens du bien-fondé de cette Chambre haute si mal-aimée. Ou à tout le moins réhabiliter l'image d'une institution qui est tombée dans la disgrâce sous l'ancien gouvernement de Stephen Harper.

Si ce dernier avait nommé quelques sénateurs dignes de sa confiance, la plupart de ses nominations relevaient de la partisanerie totale. Les scandales des dépenses des sénateurs Duffy, Brazeau et Wallin — qui continuent tous de siéger à la Chambre haute, par ailleurs — auront convaincu les Canadiens une fois pour toutes qu'il faut abolir cette relique du passé.

Or, la Cour suprême du Canada a statué en 2014 que le gouvernement fédéral ne peut pas à lui seul abolir le Sénat. Une telle modification de la Constitution nécessiterait l'unanimité des provinces, chose quasi impossible dans ce pays apparemment irréfutable. La barre est quelque peu moins haute pour changer la façon de nommer des sénateurs — par exemple, en les sélectionnant parmi les listes de candidats élus ou choisis par les provinces. Mais rallier sept provinces représentant 50% de la population canadienne serait presque aussi difficile que l'atteinte de l'unanimité. Depuis les échecs constitutionnels des années 1990, personne n'ose essayer.

Les Canadiens semblent donc condamnés à vivre avec le Sénat qu'ils ont. M. Trudeau a eu l'idée, en nommant des sénateurs indépendants qui ne siègent pas au caucus libéral, qu'il pouvait ainsi se dissocier des scandales futurs et faire en sorte que le Sénat ne fasse plus les manchettes. Cela aurait nécessité que la trentaine de sénateurs indépendants qu'il a nommés ne fassent pas de vagues, ce que certains d'entre eux ne sont pas prêts à accepter. La tentative du sénateur André Pratte de retarder l'adoption du budget fédéral en 2017 en demandant le retrait des clauses concernant la création de la Banque d'infrastructure du Canada de la loi budgétaire en a fait sourcilier plusieurs dans l'entourage de M. Trudeau. Quel monstre au juste avons-nous créé? se sont-ils demandé.

Les sénateurs indépendants ont aussi tenté de mettre des bâtons dans les roues du gouvernement dans le dossier de la légalisation de la marijuana. Mais ne voulant pas faire le jeu des sénateurs conservateurs qui s'opposaient en bloc au projet de loi C-45, les indépendants sont finalement rentrés dans le rang cette semaine, en permettant son adoption en deuxième lecture.

M. Pratte, ancien éditeur en chef de *La Presse*, serait de loin le plus grand champion d'un Sénat plus militant. Dans ses nombreuses interventions dans les pages d'opinions des journaux tant francophones qu'anglophones du pays, le sénateur essaie de démystifier le travail de la Chambre haute et défend des interventions qui semblent parfois frustrer les intentions de la majorité des députés élus.

Les Canadiens devraient se réjouir de voir des sénateurs plus travailleurs occuper les sièges de la Chambre haute. Mais il est loin d'être certain qu'ils soient emballés à l'idée que ces non-élus s'approprient le droit de changer des lois.

Au nom de qui, au juste, parlent-ils, ces nouveaux sénateurs indépendants? On peut parfois déplorer la nature partisane de la politique canadienne, mais au moins, des sénateurs qui siègent au caucus conservateur travaillent de concert avec des collègues qui constituent l'opposition officielle à la Chambre des communes. Ils ne sont pas des électrons libres qui agissent comme bon leur semble. Les sénateurs indépendants et non affiliés ne rendent de comptes à personne. Bien qu'ils n'aient jusqu'ici empêché l'adoption d'aucun projet de loi, ils en ont amendé plusieurs. Pourtant, la vaste majorité, sinon la quasi-totalité, des Canadiens ignorent l'existence même de ces nouveaux sénateurs militants.

À moins de changer la Constitution, rien ne peut stopper des sénateurs qui se prennent pour des sages, comme s'ils étaient imbus d'une intelligence supérieure à celle des législateurs que nous avons sciemment élus. Il leur manque toutefois la légitimité que seul le peuple peut leur accorder. Et les Canadiens ne sont pas à la veille de légitimer cette institution vétuste.



De 2012 à 2017, près de 500 guichets automatiques Desjardins ont été débranchés.

MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Soyons prudents avec le Fonds des générations

DOMINIQUE LAPOINTE

Analyste principal à l'Institut des finances publiques et de la démocratie à l'Université d'Ottawa

Le Fonds des générations, instauré en 2006, est un remarquable effort d'épargne collective. Sa valeur estimée à la fin du mois de mars sera d'environ 13 milliards de dollars, un montant équivalent à plus de 12% du budget du Québec. Le principe est simple: en investissant des revenus dédiés, dont près de la moitié proviennent d'Hydro-Québec, on accumule un actif financier qui génère un rendement plus élevé que le coût d'emprunt de la dette du gouvernement. On vient ainsi diminuer le poids de la dette plus rapidement que si ces sommes étaient consacrées immédiatement au remboursement de la dette ou à des dépenses fiscales. D'ailleurs, un des faits remarquables du Fonds est sa politique de versements dédiés qui a survécu jusqu'à ce jour à trois gouvernements successifs, à une récession et à une sévère période de restriction budgétaire. La société québécoise a donc constamment privilégié un impératif de long terme aux besoins de court terme.

Le gouvernement a annoncé la semaine dernière son intention de réduire de 10 milliards sur cinq ans les versements prévus au Fonds afin de réduire la dette publique. Nous voyons deux problèmes à cette approche, l'un de nature financière et l'autre de nature politique.

D'abord, les rendements potentiels des 10 milliards investis dans le Fonds seraient de 2 milliards, selon nos calculs, soit le double des sommes économisées en remboursant la dette. Le remboursement de la dette pendant cinq ans a donc un coût d'opportunité. Certes, une crise financière mondiale pourrait entraîner un rendement négatif du Fonds, comme en 2008, rendant caduc ce simple calcul. En revanche, les crises financières ont un impact négatif important sur les portefeuilles du fait même qu'elles sont imprévisibles. Cet argument de gestion du risque, amené par le gouvernement, peut donc être fait chaque année. De plus, elles ne durent généralement pas cinq ans. Toutefois, si le gouvernement tient à se protéger des aléas des marchés financiers, une intention louable, il peut toujours exiger du gestionnaire du Fonds, la Caisse de dépôt, une répartition des actifs plus sécuritaire, sans altérer les versements.

Ce qui nous amène au deuxième point, qui lui est politique. En modifiant les versements prévus au Fonds simplement sur la base des risques futurs, on crée un précédent. Cela ouvre la porte à une panoplie d'utilisations du Fonds qui, elles, nous éloigneraient de l'objectif ultime de réduire l'endettement du Québec à long terme. Des propositions se sont déjà fait entendre pour vider le Fonds des générations afin d'abaisser le niveau de taxation général. D'autres ont suggéré d'exiger une politique de placement ayant un lien avec les objectifs politiques du moment.

Utiliser le capital du Fonds, ou les revenus dédiés, pour financer une dépense fiscale récurrente donne l'absolue priorité aux considérations de court terme. Nous reconnaissons toutefois que les besoins sont criants, notamment en matière d'éducation et de santé. Or, ces deux objectifs ne sont pas irréconciliables puisqu'une utilisation soutenable du Fonds des générations afin de réinvestir maintenant pourrait impliquer l'utilisation des revenus de placement afin de rembourser la dette. C'est d'ailleurs ce que fait l'Alberta avec l'Heritage Fund. La marge de manœuvre sur le service de la dette qui en résulterait pourrait répondre à des besoins en matière de santé, d'éducation ou de logement. Ainsi, le mécanisme de réduction de la dette à long terme, soit les revenus dédiés au Fonds, resterait intact et les rendements positifs générés sur les marchés financiers permettraient d'offrir de meilleurs services à la population.

Utiliser 10 milliards du Fonds des générations maintenant pour diminuer la dette n'est pas la pire idée, mais ce n'est pas la meilleure non plus. La gestion des finances publiques se doit de conjuguer la livraison des meilleurs services à la population actuelle et la gestion de la dette à long terme pour les générations futures. Toute proposition d'utilisation d'une somme aussi importante que celle du Fonds des générations doit donc être soigneusement examinée sous cet angle et comparée à d'autres solutions. Il s'agit d'une question d'équité intergénérationnelle.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Robert Dutrisc, (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (chercheur photos); information générale : Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphane Baillargeon (généraliste), Gérald Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti (affaires municipales), Marco Bélair-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave Noël (recherche); Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle : Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), François Lévesque (écarts), Caroline Montpetit (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale : Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux : Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique : Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Lalonde (correctrices); soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ Charleyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlene Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elmam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (directrices de comptes), Alain Tréhouit (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts légers), Alessandra Tantalò et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PRODUCTION Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zematits INFORMATIQUES Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

SCIENCES

Des îlots de pollution à l'intérieur de nos maisons

L'air de nos habitations est plus vicié que l'air pollué de nos villes

PAULINE GRAVEL

Au cours des cinquante dernières années, on a beaucoup étudié la pollution atmosphérique de nos villes sans vraiment porter attention à l'air que nous respirons dans nos maisons. Les scientifiques commencent tout juste à s'intéresser au cocktail de composés chimiques qui flottent dans ces espaces intérieurs où nous passons l'essentiel de notre temps. Des chercheurs américains faisaient remarquer récemment dans la revue *Science* que les composés chimiques émanant notamment des produits d'hygiène personnelle et de nettoyage, des peintures et de la cuisine contribuent autant à la pollution de l'air que les gaz d'échappement du parc automobile et des usines. Nos habitations seraient de véritables boîtes de Pandore dont le contenu nous est encore largement inconnu.

Dans un commentaire paru récemment dans la revue *Science*, deux chimistes, Sasho Gligorovski, de l'Académie chinoise des sciences de Guangzhou, et Jonathan P. D. Abbatt, de l'Université de Toronto, passent en revue les différentes sources de pollution intérieure. Ils insistent sur le fait que ces sources ne sont que le premier maillon d'une suite de réactions chimiques susceptibles d'aboutir à la production d'autres composés chimiques fort probablement nocifs pour la santé, et dont nous ignorons encore la nature.

Combustion

Toutes les sources de combustion, celles de la cuisinière au gaz, des bougies et de la cigarette, émettent d'importantes concentrations d'acide nitreux (HONO), un polluant qui résulte également de la réaction entre le dioxyde d'azote (NO₂), dégagé par les cuisinières au gaz, et les divers composés organiques issus de la cuisine et des produits de nettoyage qui se sont déposés sur les murs et les plafonds de la maison. «Même s'il n'y a que des traces d'un composé organique quelconque, étant donné les grandes surfaces dans chaque pièce, le NO₂ produit beaucoup d'acide nitreux qui se dégage dans l'air. Lorsque l'on respire cet acide nitreux, notre corps le métabolise en nitrosamine, un composé hautement cancérigène», précise Sasho Gligorovski.

L'acide nitreux réagit aussi avec la nicotine de la cigarette qui a adhéré aux différentes surfaces à l'intérieur de la maison, dont notamment les murs et le plafond. «Le produit de cette réaction est aussi la nitrosamine. Le problème est que cette réaction continue de se produire une semaine, voire deux semaines ou plus après qu'une personne a fumé dans la pièce. Des nitrosamines se dégagent donc des murs pendant plusieurs semaines, et c'est ce qu'on appelle la fumée tertiaire, par comparaison à la fumée directe et à la fumée secondaire», souligne le chimiste.

Les sources de combustion, telles que la cuisinière, les bougies et la cigarette, dégagent également des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), qui eux aussi sont cancérigènes. «Même si ces polluants sont émis à des concentrations beaucoup plus importantes dans les habitations des pays en développement, où on brûle le bois dans l'espace ouvert et non dans une cheminée, il n'est pas exclu que, même dans les sociétés modernes occidentales, ces composés soient émis par différentes sources de combustion et se déposent sur les murs et les plafonds. Puis, par réaction avec le dioxyde d'azote ou l'ozone, ils pourront former d'autres composés secondaires qu'on ne connaît pas et qu'il faudra étudier dans le futur, mais qui pourraient être encore plus toxiques que les composés initiaux (HAP) qui sont déjà très agressifs», fait savoir le chercheur.

Solutions

«Il est donc primordial d'éviter toutes les sources de combustion dans les pièces de la maison, car on a tendance à construire des maisons bien isolées afin de consommer moins d'énergie. Cela veut dire que la ventilation et le taux de renouvellement de l'air y sont bien moindres, et que les polluants s'y accumulent», prévient M. Gligorovski, qui ne recommande pas les cuisinières à gaz parce qu'elles sont une source non seulement de HONO, mais aussi de NO₂. «Si on utilise une cuisinière au gaz, il faut mettre en route la hotte ou ouvrir la fenêtre.»

Le chercheur précise néanmoins que c'est la durée d'exposition à ces polluants très agressifs qui est déterminante. «Un cuisinier qui y est exposé pendant 20 à 30 ans court beaucoup plus de risques de souffrir d'une maladie respiratoire, ou même d'un cancer, à moins de bien se protéger», dit-il.

Produits de nettoyage

Laver les surfaces intérieures d'une habitation avec de l'eau de Javel entraîne l'évaporation d'acide hypochloreux (HOCl) et de dichlore (Cl₂), deux gaz toxiques qui peuvent à leur tour oxyder les autres surfaces de la pièce, ou même, sous l'effet des rayons ultraviolets qui pénètrent par les fenêtres, se décomposer en atomes de chlore qui sont extrêmement réactifs. «Ces atomes de chlore peuvent réagir avec tout ce qui est présent à l'intérieur de la maison, dont les composés organiques volatils (COV) qui proviennent de la cuisine, du ménage et des meubles qui dégagent des aldéhydes, et ils peuvent ainsi former une large gamme de produits qui sont susceptibles d'être nocifs, vu qu'ils contiennent du chlore. Mais c'est une chimie qui n'est absolument pas



«On utilise souvent des produits pour soi-disant purifier l'air, mais on ne purifie pas l'air, on ne fait que masquer les odeurs. Une bougie qui sent bon n'élimine pas les polluants, ne renouvelle pas l'air, elle ne fait que masquer une odeur et générer des polluants, des COV qui réagissent avec l'ozone et les radicaux hydroxyles», explique Sasho Gligorovski, de l'Académie chinoise des sciences de Guangzhou.

«*Il est donc primordial d'éviter toutes les sources de combustion dans les pièces de la maison, car on a tendance à construire des maisons bien isolées afin de consommer moins d'énergie. Cela veut dire que la ventilation et le taux de renouvellement de l'air y sont bien moindres, et que les polluants s'y accumulent.*»

Le chimiste Sasho Gligorovski

connue et sur laquelle nous devons faire des recherches», affirme M. Gligorovski.

Dans une étude publiée dans les PNAS, M. Gligorovski a démontré que des rayons ultraviolets pénètrent à l'intérieur des habitations, bien que de façon moins homogène qu'à l'extérieur, car les fenêtres n'arrêtent qu'une certaine fraction d'entre eux. «Les ultraviolets de 320 à 400 nanomètres peuvent entrer à l'intérieur des maisons. L'intensité est un peu moindre qu'à l'extérieur, mais suffisamment grande pour provoquer la photochimie», précise-t-il. Lors d'une expérimentation dans un lycée de France, le chercheur a observé que les UV pénétrant à l'intérieur du bâtiment fragmentaient les polluants, tels que l'acide nitreux, et contribuaient à la formation de radicaux hydroxyles (OH) qui sont très réactifs. «On a ainsi montré pour la première fois que des radicaux hydroxyles peuvent se former à l'intérieur de la maison, et ce, à la même concentration qu'à l'extérieur», précise-t-il.

Présence d'humains

Non seulement les activités menées par les humains contribuent à polluer l'air, mais leur seule présence dans une pièce y participe aussi. L'équipe de Charles J. Weschler, de l'Université Rutgers au New Jersey, a remarqué que, lorsque deux personnes entraînent dans une pièce, la concentration d'ozone dans cette pièce diminuait de moitié dans l'espace de 30 minutes. Qui plus est, la concentration de composés organiques volatils (COV) toxiques s'accroissait d'autant. Ces chercheurs ont alors compris que l'ozone réagissait avec une molécule, appelée squalène, présente sur la peau des humains. «Les humains dégagent beaucoup de composés carbonylés nocifs, tels que

des aldéhydes et des cétones, qui résultent de la réaction entre l'ozone et le squalène», précise M. Gligorovski. «On a longtemps pensé que l'ozone, parce qu'il est réactif, pouvait purifier l'air en éliminant tous les polluants présents à l'intérieur de la maison. Et pour cette raison, nombreux étaient ceux qui avaient recours à des purificateurs d'air à l'ozone au Canada et aux États-Unis. Mais on ne s'est pas demandé quels composés résultaient des réactions entre ces polluants et l'ozone, et si ces composés sont nocifs ou pas!»

Composés organiques

Les produits d'hygiène personnelle, savons et parfums, contiennent beaucoup de composés organiques, comme les terpènes qui réagissent avec des oxydants, tels que l'ozone et les radicaux hydroxyles. Or, «ces réactions produisent de nombreux intermédiaires qui souvent seront toxiques. Les réactions d'oxydation conduisent très souvent à la formation de composés nocifs, mais on ne connaît pas encore très bien cette chimie», souligne le chercheur.

De même, les produits de nettoyage qui sentent bon contiennent des terpènes, dont le limonène qui a une odeur fraîche et propre d'agrumes. La cuisson du poivre et d'herbes aromatiques libère aussi des terpènes. Les vaporisateurs électriques qui se branchent dans les murs, les bougies parfumées, voire l'encens, dégagent également des composés organiques volatils susceptibles d'être oxydés par l'ozone et les radicaux hydroxyles. «On a trouvé de nombreux cas de cancer du poumon chez les moines bouddhistes, qui pourtant mènent une vie saine. Mais ces moines étaient exposés pendant des dizaines d'années à de

l'encens qui brûle dans un espace clos», fait remarquer M. Gligorovski.

«On utilise souvent des produits pour soi-disant purifier l'air, mais on ne purifie pas l'air, on ne fait que masquer les odeurs. Une bougie qui sent bon n'élimine pas les polluants, ne renouvelle pas l'air, elle ne fait que masquer une odeur et générer des polluants, des COV qui réagissent avec l'ozone et les radicaux hydroxyles», souligne le chercheur.

Les peintures sur les murs réagissent même plusieurs années après avoir été appliquées avec les oxydants. Les meubles dégagent pendant plusieurs années des aldéhydes, comme le formaldéhyde qui est cancérigène et l'acétaldéhyde qui est potentiellement cancérigène, ajoute-t-il.

Ouvrir les fenêtres

«Même si l'air extérieur est souvent pollué, les concentrations de polluants sont toujours plus élevées à l'intérieur qu'à l'extérieur, affirme M. Gligorovski. L'air extérieur est toujours plus propre que l'air intérieur, parce que c'est un grand volume, il y a sans cesse un brassage, de la turbulence qui exerce un effet de dilution. Par contre, à l'intérieur, on est enfermés dans un plus petit volume qui est pollué par de nombreuses sources», explique-t-il.

Pour cette raison, il recommande d'ouvrir les fenêtres souvent, et ce, en dépit de la pollution atmosphérique. Il conseille de ne pas rester enfermé longtemps à l'intérieur et d'être le plus souvent possible dans la nature. «Nos sociétés modernes nous obligent à être à l'intérieur pour le travail et pour l'école. Certaines sources de pollution intérieure sont inévitables, dont celles reliées à la cuisine, mais il faut écarter les autres sources, comme les bougies et les produits de nettoyage qui sentent bon, et nettoyer la maison avec de l'eau chaude sous haute pression en limitant aussi l'usage de l'eau de Javel.»

«Les solutions idéales n'existent pas encore. Les peintures photocatalytiques et les fenêtres au verre photocatalytique [contenant un photocatalyseur capable de détruire les composés organiques présents dans l'air sous l'effet d'une lumière naturelle ou artificielle] ne constituent pas encore une solution viable. Il faudra investir encore beaucoup d'efforts pour améliorer ces matériaux afin qu'ils puissent être lancés sur le marché, car pour le moment ils produisent plus de COV qu'ils en éliminent», affirme le scientifique.

LES PETITES ANNONCES



DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

petitesannonces@ledevoir.com

514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME & PRESTIGE

VILLE MONT-ROYAL **VISITE LIBRE DIM. 25 MARS 14H À 16H**

414 RUE KINDERSLEY
Résidence de prestige située sur un des coins de rue le plus prisé de VMR. 5 chambres à coucher avec balcon, 4 salles de bains, 2 salles d'eau, parqueterie française, 3 cheminées, ascenseur, salle de gym, sauna, piscine. Bienvenue!
2 799 000 \$ -CENTRIS # 13144884
LOUISE BÉLISLE 514-733-1210 courtier immobilier, groupe sutton - immobili VMR - lbelisle@sutton.com

ST-CALIXTE DANS LANAUDIÈRE - MA CABANE AU CANADA !

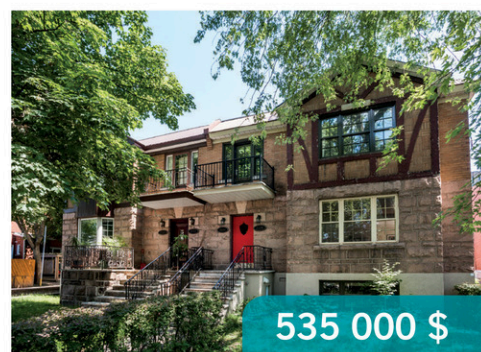
Vraiment magnifique chalet 4 saisons en bois rond chaleureux (1998). Sur le bord d'un lac Dodon. Bien entretenu, vendu tout équipé. À 25-30 minutes des pentes « Ski Montcalm, Ski de fond Gal-Luron et Val St-Côme ». Foyer EPA à combustion lente. Toiture 2011 en polymère imitant l'ardoise, garantie 50 ans. À une heure du Centre-Ville. **320 000 \$ - MLS # 22185841**
Esther Leblanc 514-220-2454 www.estherleblanc.com
Courtier immobilier agréé

REALTA
agence immobilière

FRANÇOIS BISSONNETTE
courtier immobilier agréé

T 514 789 2889
realta.ca

VISITES LIBRES
dimanche
de 14h à 16h

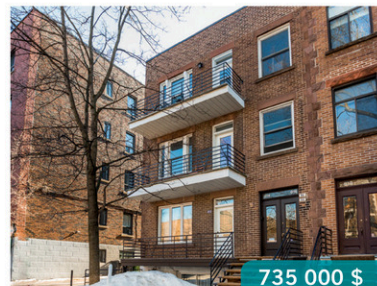


CDN I 3124 Fendall



Outremont I 90 Willowdale, app. 303

SUR RENDEZ-VOUS



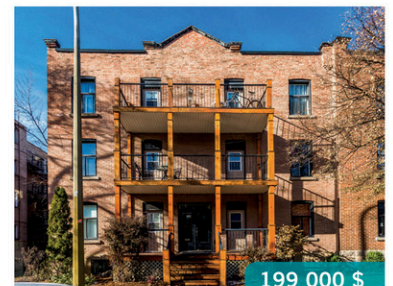
Outremont I 812 Dollard



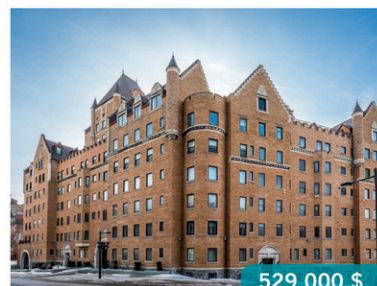
Outremont I 115 Côte-Sainte-Catherine, app. 903



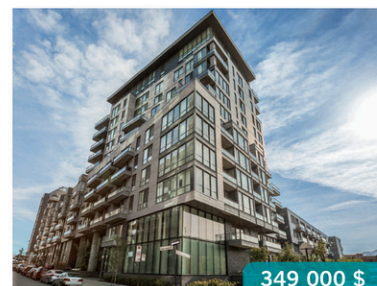
Outremont I 1001 Mont Royal, app. 204



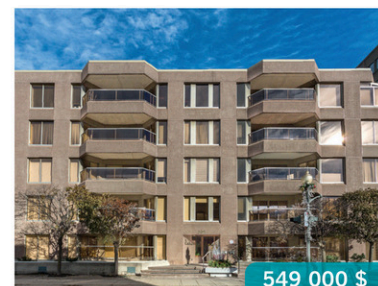
CDN I 3157 Édouard-Montpetit, app. 3



Ville-Marie I 3982 Côte-des-Neiges, app. A53



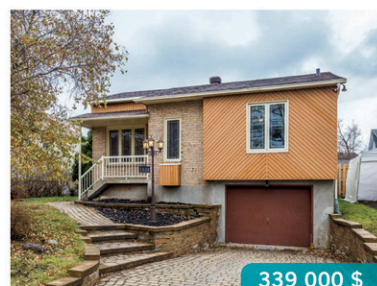
Ville-Marie I 370 St-André, app. 603



Westmount I 295 Victoria, app. 101



Villeray I 160 Gary-Carter, app. 401



Pointe-aux-Trembles I 1338 28^e Avenue



Chomedey I 3846-3848 Du Souvenir



Lachenaie I 887 Portneuf



L'Assomption I 690 Point-du-jour



REALTA

ÉQUIPE
FRANÇOIS BISSONNETTE

« Nous avons été pris en charge et conseillés comme si nous étions membres de la famille. Les deux transactions, de vente et d'achat de propriété, ont été faites avec grand professionnalisme. »

Alexandre et Anna

Carrières & professions

1 2 3
SERVICES

1
PRIX

LE DEVOIR
LIBRE DE PENSER

514.985.3313

LES PETITES ANNONCES



514.985.3322 1 800 363.0305

CHARME &
PRESTIGE

petitesannonces@ledevoir.com



Équipe Goldstein
Alessandro Goldstein
438-763-3794
Lynda Goldstein
514 883 9966

Courtiers Immobiliers,
Royal LePage Triomphe
equipegoldstein@royallepage.ca

VISITE LIBRE DIMANCHE 25 MARS 2018 !




CANDIAC
21 rue de Dinard

Demeure de luxe érigée sur énorme terrain en coin privé. Située sur l'une des rues les plus paisibles de Candiac, cette propriété détient une caractéristique qui vaut le détour à elle seule. Un solarium 4 saisons à couper le souffle! Inclusions haut de gamme. Clé en main. Occupation rapide. À voir !

825 000 \$ - CENTRIS # 19848181



OUTREMONT

PRÈS DE TOUT,
très grand duplex détaché,
deux 6 1/2, un 4 1/2,
LIBRE À L'ACHETEUR
2 garages intérieurs,
4 stationnements ext. en façade.

1 989 000 \$
CENTRIS 146 840 19


335-337
CÔTE-STE-CATHERINE



CHARLOTTE MICHAUD
cmichaud@sutton.com
514.894.0866
10h à 22h

groupe sutton-immobilia inc.
agence immobilière 514.272.1010

SAINT-LAMBERT




253 av. Edison

Voici votre chance de faire l'acquisition d'une des plus belles propriétés de Saint-Lambert. Cette magnifique maison classique repose sur un terrain de 11 000 pi². Dès que vous franchissez la porte, vous saurez que c'est à cet endroit qu'il fera bon vivre avec votre famille.

1 499 000 \$ - CENTRIS # 17515515

ERIN MCGARR
courtier immobilier, Immeubles Stuart
emcgarr@sympatico.ca

SAINT-LAMBERT



300 boul. de l'union

Dès que vous entrez dans cette maison spectaculaire au cœur du parc Victoria, vous serez séduit par toute la lumière du soleil. Prés commerces (IGA et autres), parcs, écoles, transport en commun, train de banlieue et village de Saint Lambert.

949 000 \$ - CENTRIS # 12669161

514 833 9508
emcgarr@sympatico.ca



Pino Giuseppe
Giancaspro
RE/MAX ALLIANCE GG inc
www.pinoremax.com

514.826.0606

QUARTIER CITÉ DU HAVRE



2380 Av. Pierre-Dupuy, app. PH2

Penthouse spectaculaire au centre-ville va vous couper le souffle! Vues impressionnantes sur le fleuve aux 4 coins. Entrée privée, sécurité 24hrs. 4 garages.

CENTRIS # 10147811

AHUNTSIC



12248 rue Filion

Nouveau cottage haut de gamme à Ahuntsic, près du Boul. Gouin. Tout fini, 4 chambres à coucher, garage et grande cour. Prix abordable.

CENTRIS # 21553431

TRIPLEX PLATEAU MONT-ROYAL



Merveilleusement situé et paysagé, ce chaleureux et lumineux triplex, soigneusement entretenu, est un coup de cœur assuré. Coin Fullum / Gifford, en face d'un parc et de tous les services, il n'attend plus que vous.

899 000 \$ - Du proprio #789375

438 499-3472 / 514 951-2980
capveranda@yahoo.ca

LE PLUS BEL EMPLACEMENT DE MONTRÉAL OFFRANT UN BEAU CHOIX DE CONDOS !!!



FACE AU PARC LAFONTAINE, PRÈS MÉTROS ET SERVICES

Les Dauphins sur-le-Parc figurent parmi le nec plus ultra du patrimoine montréalais. Qualité de vie en plein cœur du Plateau, prestige, vue spectaculaire, piscine, gym, saunas...
Choix de condos 3 1/2 au 9 1/2, Penthouse.

CENTRIS # 11866030



CONDO VELETTE - 795 000 \$

Situé dans édifice de prestige, face au Parc Lafontaine et le Mont-Royal. Unique et magnifique condo haut de gamme! Deux unités 5 1/2 converties en une. Rénové avec de nobles produits.

CENTRIS # 11866030

LUCIE RICARD COURTIER AGRÉÉ RE/MAX ALLIANCE, AGENCE IMMOBILIÈRE **514 386-9804** VOIR MES PROPRIÉTÉS LUCIE RICARD RE/MAX QUÉBEC

KNOWLTON



ACCÈS AU LAC BROME de cette résidence de style classique, 4 ch., 2 1/2 sdb, foyer, garage, véranda, patio et terrasse en bois pour admirer vos plates-bandes joliment aménagées. Secteur convoité à distance de marche du centre du village.

575 000 \$

CHARME &
PRESTIGE

*Que ce soit
un milieu urbain
ou champêtre,
la beauté est
près de vous!*

STE-BÉATRIX - LANAUDIÈRE



Belle grande maison bien entretenue, solarium, garage 2 étages, atelier (34 X 22-isolé, chauffé) 4 chambres, 2 sdb, chauffage électrique et bois, terrain 55 000 pc., arbres matures, voisin Parc Chutes Monte-à-Peine.

324 000 \$ - Visite sur rendez-vous



324 000 \$ - Visite sur rendez-vous

Hélène Arsenaud - helene_601@hotmail.com Jacques Contant - 450.365.5315

KNOWLTON



LE LAC BROME À QUELQUES PAS ainsi que le centre du village. Vous pourriez aménager dans cette jolie résidence avant l'été. En plus, une piscine creusée et un grand terrain privé dans le secteur recherché de la belle rue St-Paul. Venez voir! **425 000 \$**

LOIS HARDACKER 450 242-2000
www.loishardacker.com
Ctr. imm. Agréé, Royal LePage Action, Agence Immobilière



KAREN KURTZ

RE/MAX
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

514-779-8161

NOUVEAU



VIEUX ST-LAMBERT 633-639 Av. Notre-Dame
Superbe bâtisse commerciale et résidentielle, 2 800 p.c. chaque étage. Édifice construit en 1914, très bien situé. Rénovée de A à Z, exceptionnellement entretenu. Idéal pour propriétaire occupant. Ne manquez pas la chance de visiter!

1 950 000 \$ +TPS/TVQ - CENTRIS # 15258627



VIEUX SAINT-LAMBERT 596 av. de Merton
Résidence somptueuse rénovée avec goût. 4 cac, cuisine de rêve, c/principale au grenier. Spacieuse, 2 s/familiales, solarium, s/sol fini, véranda chauffée 3 saisons donnant sur cour creusée avec spa. Prés du Village, magasins, gare et piscine. Ensoleillée, charmante, luxueuse. Clé en main! 1 métro. Clés en main!

1 150 000 \$ - CENTRIS # 17160147



VIEUX SAINT-LAMBERT 265 av. Curzon
Spacieuse et lumineuse résidence haut de gamme. 5 cac, foyer, s/familiale au RDC, fenestration abondante, piscine, rénovation haut de gamme. Plan de « cross-hall », pièces spacieuses, cuisine avec coin-repas. A/central, garage tandem. Beau jardin. Prés écoles privées. IMPECCABLE!

1 235 000 \$ - CENTRIS # 28304054



VENDU!

WESTMOUNT 4715 boul. The Boulevard
Résidence élégante, 4 cac, 3 + 1 sdb. Vues à couper le souffle, rénovations haut de gamme. Plan de « cross-hall », pièces spacieuses, cuisine avec coin-repas. A/central, garage tandem. Beau jardin. Prés écoles privées. IMPECCABLE!

Spécialisés dans l'immobilier commercial et résidentiel | * Club Platine * Club Prestige * Club 100% Or * Club 100% *



NICOLE LEVAC

Courtier immobilier agréé, DA

514.978.4042

www.levacimmobilier.com
nievac@sutton.com

*À chacun son toit,
à chacun son quartier!*



SAINT-LAMBERT





VISITE LIBRE
DIMANCHE 25 MARS 14H À 16H

L'unifamiliale idéale

Située dans un secteur paisible et homogène de Saint-Lambert. 4 chambres à coucher, 3 salles de bain, une grande salle familiale, un vaste et joli terrain clôturé... Superficie habitable de 2 474 pc., Terrain de ± 7 500 pc., un garage attaché et un proprio qui l'ai aimée et chouchoutée au fil des ans. **Tout y est : la vie de quartier...et la proximité de tout !**

833 000 \$ - CENTRIS # 24884168

**On s'occupe de tout
mais surtout de vous.**



JOËLLE GERVAIS



CAROL NADON

COURTIERS IMMOBILIERS

514.271.2131
votreagentdouble.com

VISITE LIBRE
DIMANCHE 25 MARS 14H-16H



OUTREMONT
710 AVENUE CHAMPAGNEUR

À deux pas de l'Avenue Bernard, bel appartement spacieux et lumineux. Rénové tout en ayant conservé tout son cachet, ses boiseries, ses vitraux. Terrasse côté soleil, stationnement, rueille verte.

625 000 \$ - CENTRIS # 28162292

VISITE LIBRE
DIMANCHE 25 MARS 14H-16H



OUTREMONT
18, CHEMIN BATES, APP. 102

RDC sur 2 étages, 2 CAC, 2 SdB, fenestration sur trois côtés. Lumière naturelle. Planchers bois franc, stationnement à l'arrière. Proximité : train de banlieue, parcs, nouveau Campus de l'UQEM, Collège Stanislas, Parc à chien, Centre commercial, dépanneur, piscine municipale. Idéal pour aménagement intergénérationnel.

549 000 \$ - MLS # 23670637

VISITE LIBRE
DIMANCHE 25 MARS 14H-16H



OUTREMONT
345 AVENUE BLOOMFIELD

Construite en 1922 par l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne pour sa famille, cette prestigieuse résidence patrimoniale vous charmera avec ses pièces de réception magnifiques, grenier aménagé et vue sur la fontaine du Parc Outremont. Architecture unique pour une maison mythique.

2 695 000 \$ - MLS # 26545383

VISITE LIBRE
DIMANCHE 25 MARS 14H-16H



AHUNTSIC
12360 RUE DE ST-RÉAL

Accès à la piste cyclable sur un terrain municipal. Cyclisme, canot, kayak, ski de fond, raquette. Vue sur le boisé du Parc Notre-Dame-de-la-Merci. Immense jardin paysager. Patio en pierre de Saint-Marc. Terrasse en céramique. Piscine chauffée au gaz, traitée au sel. 2 cabanons pour le rangement extérieur. Façade en pierre. Terrain 7 100 pc.

825 000 \$ - MLS # 10411553